

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

# REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,  
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France  
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—  
Rédacteur de la Revue Agricole et du L. C. Agricultrice—  
Membre de la Société Impériale Zoologique  
d'acclimatation de Paris &c., &c.*

DECEMBRE 1866.

**SOMMAIRE:—Partie Officielle.**—Circulaire de la Chambre aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada—Réorganisation et élections—Liste des prix accordés à l'exposition du comté de Berthier—**Partie Non-Officielle.**—La réorganisation de nos sociétés d'agriculture—Les expositions de comté—Concours des récoltes au pied—Importation de reproducteurs de toutes les espèces—Les élections de la Chambre d'Agriculture—Enseignement vétérinaire à Montréal—Les œuvres de Jacques Bujault—Introduction—Proverbes—**Animaux de la Ferme.**—Qualité des bêtes bovines selon leur destination et la conformation qui y répond—Aptitude à la boucherie—Aptitude au trait—Aptitude pour la production du lait—Réunion des différentes aptitudes—Échelle de mérite pour les vaches laitières—Pour les taureaux—Pour les vaches et génisses—**Economie Domestique.**—Préparation des cataplasmes—Des soins à apporter aux dents des enfants et des adultes—Si l'on n'a pas de très bonnes dents—Manière de traiter les maux de dents—La dentition des enfants—**Revue de la Colonisation.**—La colonisation par les sociétés d'agriculture—Immigration en 1866—Quatrième rapport de la société de colonisation de Québec—Résultats obtenus—Opération à venir—La colonisation du Saguenay, correspondance de M. Fremblay, M. P. P.—Le lac St Jean—Puissance des secours  
Voies de communication—**Revue Manufacturière.**—L'élection des membres de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada—Institut des Artisans Canadiens Français—Suite de la lecture de M. Fabre—Une manufacture à St Hyacinthe—**Travaux de la Ferme**—Correspondance de M. Joly, culture du chanvre.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS,  
MONTREAL.

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA**  
Reorganisation des Sociétés d'Agriculture.



**M**ONSIEUR, — Conformément à l'acte d'agriculture, l'assemblée annuelle des sociétés d'agriculture devra avoir lieu en décembre au lieu de janvier, à l'exception des districts judiciaires de Beauharnois, Bedford, Arthabaska et St. François. Quatre représentants à la chambre d'agriculture devront être élus pour remplacer ceux qui se retirent, savoir : Major Campbell, L'Hon. L. V. Sicotte, L'Hon. U. Tessier et M. Ross, M. P. P., ces Messieurs sont rééligibles, L'Hon. L. V. Sicotte se retire à raison de ses nombreuses occupations. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable Ministre d'agriculture à Ottawa.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se réorganiser dans le cours du mois de Décembre, et copie des procédés de cette organisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le Journal Officiel avant le 1er février.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

**GEORGES LECLERE.**

Montréal, Novembre 1866.

**EXPOSITION DU COMTE DE BERTHIER.**



**R**APPORT de l'exhibition annuelle du comté de Berthier, tenue à Berthier, le 10 Octobre courant.

La quantité des entrées faites des animaux, articles etc, furent de 550, et les prix décernés aux concurrents au nombre de 220 sont comme suit, savoir :

**1ere Classe.**

**Especes Chevaline.**

Etalons. 1er prix Henri Courhéne, 2e Pierre Dumontier, 3e P. G. Ferland, 4e Louis Grandchamps, 5e Maxime Brissette, 6e Félix Boisvert, 7e Ambroise Savoie.

Juments poulinières, 1er Norbert Bérard, 2e Louis Giroux, 3e Jean Bte. Dauphin, 4e Alexis Mousseau, 5e Benoni Gervais, 6e Louis Olivier.

Chevaux de travail, 1e P. E. Dostaler, 2e Amable Pellant, 3e Narcisse Falardeau, 4e Prospère Dauphin, 5e Cyril Contois.

Juments, 1er Olivier Fréchette, 2e Alexis Laferrière, 3e Ed. Sarazin.

Poulines de 3 à 4 ans, 1er Jean Bte. Dauphin, 2e Sifroid Lafontaine, 3e L. J. Lauranger, 4e George Fréchette.

Poulines de 2 à 3 ans, 1er Hyacinthe Farly, 2e F. X. Dézy, 3e Prospère Grandpré, 4e Henri Courcône.

Poulines de 1 à 2 ans, 1er Narcisse Falardeau, 2e Atché Mousseau, 3e Louis Poulet, 4e Alex. Mousseau.

Pouliches de 3 à 4 ans, 1er Louis Olivier, 2e Henry Laferrière, 3e Raynard Magnant, 4e Prospère Allard.

Pouliches de 2 à 3 ans, 1er Louis Grandchamp, 2e George Champagne, 3e Jean Bte. Dauphin, 4e Jean Bte. Lincour.

Pouliches de 1 à 2 ans, 1er Prospère Allard, 2e Raymond Magnant, 3e Louis Giroux.

**2eme Classe.**

**Especes Bovine.**

Bestiaux.—Taureaux de 3 ans et plus. 1er prix Olivier Fréchette, 2e Alex. Barrette, 3e F. X. Dézy, père, 4e George Fréchette.

Taureaux de 2 à 3 ans, 1er prix Alex Laferrière, 2e Olivier Mousseau, 3 Raymond Magnant, 4e Louis Pellant.

Taureaux de 1 à 2 ans, 1er prix Geo. Champagne, 2e Ed. Mousseau, 3e Norbert Rouleau, 4e F. X. Dézy, père.

Taureaux de l'année, 1er prix Louis Pellant, 2e Maxime Brissette, 3e Prospère Grandpré, 4e Alex. Barrette.

Vaches à lait, 1er prix Alexis Barrette, 2e Prudent Jalbert, 3e Norbert Rouleau, 4e Olivier Mousseau.

Génisses de 2 à 3 ans, 1er prix Geo. Champagne, 2e Eugène Mousseau, 3e Olivier Mousseau.

Génisses de 1 à 2 ans, 1er prix Olivier Mousseau, 2e Alex. Laferrière, 3e Eugène Mousseau, 4e F. R. Tranchemontagne.

Génisses de l'année, 1er prix Prospère Allard, 2e Prud. Jalbert, 3e Atché Mousseau.

Bœufs de travail, 1er prix Narcisse Durand.

**3e Classe.**

**Especes ovine.**

Béliers de 2 ans et plus, 1er prix Louis Pellant, fils d'Eusèbe, 2e Olivier Mousseau, 3e Louis Pellant, 4e Alex. Mousseau, 5e Ed. Ferland.

Béliers 1 an, 1er prix P. G. Ferland, 2e

Eusèbe Pellant, 3e George Champagne, 4e Léon Ratelle.

Béliers de l'année, 1er prix Louis Olivier, 2e Jos. Errard, 3e P. G. Ferland, 4e Antoine Trempe.

Brebis de 2 ans et plus, 1er prix Ed. Mousseau, 2e Ed. Ferland, 3e Louis Pellant, fils d'Eusèbe, 4e Louis Pellant.

Brebis à 2 ans, 1er prix Louis Pellant, 2e George Champagne, 3e Léon Ratelle.

Brebis de l'année, 1er prix P. G. Ferland, 2e Eusèbe Pellant, 3e Louis Pellant.

#### 4e Classe.

##### Especes porcine.

Cochon entier, 1 an et plus, 1er prix Raymond Magnant.

Cochon de l'année, entier, 1er prix George Champagne, 2e Albert Lafontaine, 3e Narcisse Falardeau.

Truie, 1 an et plus 1er prix Amable Pellant, 2e Louis Poulet, 3e F. R. Tranchemontagne.

Truie de l'année, 1er prix, Maxime Brisette, 2e Sifroid Lavallée, 3e Louis Poulet.

#### 5eme Classe.

##### Fromage et beurre.

Fromage, 1er prix, Roy Magnant, 2e Maxime Olivier, 3e Antoine Trempe, 4e Alex. Trempe.—Beurre, 1er Prix, P. G. Ferland, 2e Pierre Dumontier, 3e F. X. Dézy, 4e J. L. Lauranger, 5e Dieudonné Denis, 6e Dominique Rousseau, 7e..... 8e Narcisse Falardeau, 9e Albert Lafontaine, 10e Olivier Alard.

#### 6eme Classe.

##### Manufacture Domestique.

Etoffe du pays, 1er prix, Louis Pellant, 2e Alex. Magnant, 3e Alex. Trempe, 4e Elie Laferrière.—Etoffe légère, 1er prix Pierre Dumontier, 2e Cyril Contois, 3e Alex. Trempe, 4e Eugène Mousseau.—Flanelle de Couleur, 1er prix Ray Magnant, 2e Nap. Pellant, 3e Henry Laferrière, 4e F. X. Dézy, père.—Flanelle Blanche, 1er prix Alex. Magnant, 2e Ed. Ferland, 3e Ray Magnant, 4e Alex. Trempe.—Toile, 1er prix Ray Magnant, 2e Alex. Trempe, 3e Maxime Olivier, 4e Louis Pellant.—Shawls, 1er prix Henry Courchène, 2e

Jean Bto. Lincour, 3e Louis Olivier.—Courte-Pointes, 1er prix, Dominique Rousseau, 2e Norbert Drinville, 3e Elie Laferrière.—Fil à coudre, 1er prix Alex. Laferrière, 2e Louis Pellant, 3e Ray Magnant.

#### 7e Classe.

##### Grains.

Blé.—1er prix, François. Lavallée, 2e Cyril Contois, 3e Alex. Trempe.—Avoine. 1er prix, Honoré Savignac, 2e Frs. Lavallée, 3e Mag. Olivier.—Sarazin, 1er prix Narcisse Olivier, 2 Frs. Lavallée, 3e Sifroid Lavallée.—Orge, 1er prix George Fréchet, 2e Sifroid Lavallée, 3e Louis Poulet.—Blé d'Indo, 1er prix, Alex. Trempe, 2e Prosper Allard, 3e Alex. Magnant.—Pois, 1er prix, Prosper Grandpré, 2e Michel Lavallée, 3e Sifroid Lavallée.—Seigle, 1er prix Honoré Savignac, 2e J. Etu, 3e Ed. Ferland.—Graine de Mil, 1er prix, Olivier Trempe, 2e Ed. Belland, 3e Frs. Lavallée, 4e Ray Magnant.—Graine de lin, 1er prix, Honoré Savignac, 2e P. A. Dostaler, 3e Alfred Lavallée, 4e Albert Lafontaine.—Betteraves, 1er prix, F. X. Dézy, 2e Vincent Desrosiers.—Carottes, 1er prix, Henry Laferrière, 2e Mag. Olivier, 3e Ray Magnant.—Sucre. 1er prix, Alex. Manseau, 2e Pierre Dumontier, 3e Albert Lafontaine, 4e Ray Magnant.—Savon, 1er prix, Ray Magnant, 2e Antoine Trempe, 3e Maxime Olivier, 4e Prudent Jalbert.—Choux, 1er prix, Prosper Grandpré, 2e Ed. Ferland, 3e Honoré Lambert.—Oignons, 1er prix, Ed. Pellant, 2e Alex. Laferrière, 3e Jos. Lauranger.—Tabac, 1er prix, Albert Lafontaine, 2e Prosper Grandpré, 3e Henry Courchène.—Navets, 1er prix, Louis Olivier, 3e Maxime Olivier.—Patates, 1er prix, Maxime Olivier, 2e Alex Trempe, 3e Nar. Olivier.

#### Prix Extra.

Coutil, 1er prix, Bénoni Champagne, 2e Nar. Falardeau, 3e Antoine Trempe, 4e Napoléon Pellant—Harnais, Louis Giroux.—Une veste, Prudent Jalbert.—Choux de Siam, 1er prix, Honoré Lambert, 2e Prosper Grandpré.

N. DOUCET. Sec.-Très.

Berthier, 10 Octobre 1866.

## PARTIE NON-OFFICIELLE.

 U moment de mettre sous presse nous recevons le Rapport du Ministre de l'agriculture. Nous n'hésitons pas à affirmer que ce Rapport est de beaucoup le plus complet qui ait été présenté par le ministère d'agriculture de-

puis sa création. Nous reconnaissons dans l'ensemble et le détail des matières qu'il contient, la main habile de M. Taché, chef au ministère de l'agriculture qui a dirigé ce travail. Nous en donnerons des extraits dans notre prochain numéro.

## REORGANISATION DE NOS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.



U moment où nos sociétés complètent leur réorganisation pour l'année 1867, il est essentiel de leur rappeler le but de leur création et quels moyens ils doivent prendre pour l'atteindre le plus efficacement. Le but de notre organisation

agricole n'est pas compris, il faut bien le reconnaître par un certain nombre de comtés. Pour eux, le rôle du bureau de direction est rempli lorsqu'il a recueilli les souscriptions nécessaires pour obtenir l'octroi gouvernemental et distribué le magot dans une exposition de comté. Ce n'est pas en agissant ainsi que les sociétés progressives ont donné l'élan aux améliorations agricoles qui distinguent les comtés où elles ont fait sentir leur influence. Une exposition fût-elle conduite avec toute l'intelligence désirable n'est encore qu'un faible moyen d'améliorer l'agriculture d'un pays. L'importation d'étalons reproducteurs de toutes les espèces, est, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. L'encouragement donné aux plus belles récoltes sur pied, surtout aux cultures améliorantes, sarclées ou fourragères, aux pâturages, est encore, nous n'hésitons pas à le dire, plus fertile en résultats considérables. Les concours entre les terres les mieux cultivées, après les travaux d'ensemencements, ou lorsque les récoltes sont sur pied, sont également d'une extrême importance. Aussi, une société d'agriculture qui se borne à une exposition annuelle n'a fait que le premier pas dans la voie du progrès agricole, elle indique chez son bureau de direction un oubli regrettable du but de notre organisation agricole et des meilleurs moyens d'arriver promptement aux améliorations les plus désirables dans la culture du sol.

Nous avons déjà indiqué quel devait être le programme des opérations d'une société intelligente et nous avons eu la grande satisfaction de voir adopter ce programme sinon en entier du moins en partie, par un nombre considérable de comtés. Pourquoi y a-t-il encore des récalcitrants, des trainards, est-ce qu'il y aurait plus d'énergie, plus d'intelligence, dans quelques comtés que dans d'autres? Est-ce plutôt l'apathie des hommes marquants de quelques localités qui les prive des avantages si grands, si nombreux, d'une organisation agricole, progressive, éclairée? La cause nous échappe, mais les résultats

ne sauraient être niés. Ici tout est mouvement, énergie, progrès. Là, tout est résistance, apathie, routine. Cependant la population est la même et une ligne imaginaire sépare seule les deux localités. Aux bureaux de direction seuls la responsabilité. Ils sont l'exécutif de chaque société, et ils doivent prendre sur eux d'adopter les améliorations que leur commande le progrès du comté. A eux, de heurter de front la routine locale. Les résultats obtenus ne pourront manquer de justifier leur initiative. Aussi est-ce à chaque membre des bureaux de direction que nous nous adressons lorsque nous indiquons ce que doit être le programme des opérations d'une société d'agriculture pour l'année 1867.

### ART. I.—LES EXPOSITIONS DE COMTE.



DANS tous les comtés du Bas-Canada, l'exposition annuelle a été depuis dix ans le premier article du programme des opérations de la société d'agriculture locale. C'était un excellent moyen d'éveiller l'intérêt des masses en les réunissant ainsi à jour fixe, en créant la concurrence entre les exposants, en flattant l'orgueil des producteurs, en constatant leur supériorité sur leurs nombreux rivaux. En un mot, c'était le premier pas dans la voie du progrès. Mais aujourd'hui, ces expositions qui absorbent tout le revenu des sociétés sont-elles également nécessaires? Les améliorations de chaque année sont-elles suffisantes pour motiver des expositions annuelles? Voilà des questions auxquelles il est impossible de répondre dans l'affirmative après un examen intelligent et impartial des faits qui se produisent invariablement dans nos concours. Dans la majorité des comtés, une exposition tous les deux ans est suffisante. Plusieurs sociétés déjà ont laissé de côté entièrement les expositions annuelles pour consacrer leur revenu tout entier à l'importation d'animaux reproducteurs.

Si il en est ainsi, pourquoi un si grand nombre de nos comtés consacrent-ils toutes leurs ressources à un concours sans résultat? Ne serait-il pas plus désirable de retrancher une partie de la liste des prix offerts dans ces occasions? Personne ne niera que nos manufactures domestiques sont supérieures, et que tous les prix que nous pourrions offrir ne sauraient rien ajouter à leur perfection. Alors, pourquoi dépenser inutilement un montant considérable pour un encouragement dont les ma-

nufactures domestiques n'ont pas besoin ? Est-ce que le bétail ne profiterait pas mieux de cet encouragement appliqué à son amélioration ? Evidemment oui ! Allons donc au plus urgent ! Amenons notre bétail au même degré de perfection que nos manufactures domestiques, et alors, nous pourrions encourager également l'un et l'autre. Pourquoi également primer les grains et autres produits sur le terrain de l'exposition ? Ne serait-il pas mieux de les faire concourir sur pied ? Là il n'y a pas de fraude possible. Le champ montre son produit tel qu'il est, la culture qu'il a reçue, son étendue totale. Enfin, dans ces circonstances, les prix se donnent avec connaissance de cause. Mais sur le terrain de l'exposition, quel mérite y a-t-il à montrer une poche de grain trillé, une demi douzaine de betteraves, de navets ou de patates ? Il ne peut pas y avoir de mérite, ces expositions sont sans résultats pratiques. Alors, pourquoi dépenser inutilement un montant considérable pour un encouragement sans résultat ? Encore une fois, est-ce que le bétail ne profiterait pas mieux de cet encouragement appliqué à son amélioration ? Et le même argument peut être employé pour mettre de côté les produits de la laiterie. Nos femmes Canadiennes, avec leur propreté bien connue, n'ont rien à apprendre relativement dans la fabrication du beurre. C'est le lait et la crème qui leur manque. L'amélioration de nos races laitières est donc d'une importance bien plus grande et devrait recevoir l'encouragement donné inutilement aujourd'hui à la fabrication du beurre qui n'en a pas besoin.

Ainsi nous avons retranché près des deux tiers de la liste des prix dont nous avons établi l'inutilité relative au point de vue des résultats, tant que le bétail de la ferme n'aura pas été considérablement amélioré. Les expositions de comté devront donc d'ici à quelque temps se borner à l'amélioration du bétail de toutes les espèces. Et nous n'hésitons pas à dire de suite que bien souvent ces expositions offrent si peu d'enseignement que le bureau de direction ferait infiniment mieux d'économiser le montant considérable généralement offert en prix à des animaux qui ne les méritent pas et de consacrer les revenus à l'achat d'étalons de choix de toutes les espèces dont l'influence amélioratrice ne manquerait pas de se faire bientôt sentir dans tout le comté.

#### ART. II.—CONCOURS DE RECOLTES SUR PIED.

**R**OUS avons établi l'inutilité des prix accordés aux produits agricoles sur le terrain des expositions et recommandé les concours sur champ. Un nombre considérable de sociétés ont déjà adopté ce puissant moyen d'améliorer la culture du sol et nous les en félicitons. Elles doivent s'appliquer maintenant à augmenter peu à peu les étendues des champs en concours, aussi à encourager l'emploi des instruments économisant la main-d'œuvre. Il faut autant que possible que les façons données aux plantes sarclées le soient à l'aide d'instruments traînés par des chevaux et non pas avec les instruments à main, c'est le seul moyen de rendre possible en grand les cultures sarclées.

Pour les sociétés en retard, pour les trainards, sur la voie du progrès, il faut absolument adopter ce second article du programme. Autrement, c'est vouloir rester toujours à l'arrière, à la remorque des organisations rivales.

#### ART III.—IMPORTATION D'ÉTALONS AMÉLIORATEURS.

**C**E troisième article du programme est le plus important et le moins compris. Sans doute, plusieurs sociétés l'ont adopté dès longtemps et nous leur devons, ainsi qu'aux agriculteurs qui ont pris l'initiative de ce mouvement,

l'amélioration de notre bétail de toutes les espèces, telle que constatée aujourd'hui. Si le Haut-Canada nous est supérieur comme production agricole, c'est dû principalement aux pur-sangs nombreux qui peuplent cette partie de la province. Pourquoi hésiter plus longtemps à adopter hardiment ce dernier article du programme ? Si la race percheronne importée de Normandie au prix de \$1,000 vous effraie, vous pouvez vous procurer dans le comté de Beauharnois, à Montréal ou dans le Haut Canada, un croisé Clyde-Canadien qui sera une amélioration considérable sur les étalons de la localité. Si l'espèce chevaline vous effraie, l'espèce bovine est moins coûteuse, et les pur-sangs Ayrshire pour le lait, Durham pour la viande, sont nombreux dans les deux Canadas. Dans le cas où vous désireriez engager moins de capitaux, encore les espèces ovines et porcines sont là pour toutes les bourses et il n'y a plus d'excuse possible pour les sociétés qui négligent d'améliorer par croisement le bétail de leur localité.

Si une société ne veut pas prendre à sa charge les étalons importés, elle peut en faire la location dans le comté, ou encore en faire la vente aux enchères. Bien souvent, des reproducteurs importés ainsi vendus ont réalisé plus qu'ils n'avaient coûté, de sorte que la société a pu de suite faire de nouvelles importations et de nouvelles ventes en répétant ainsi ces opérations jusqu'à ce que la localité fût suffisamment pourvue de reproducteurs pour assurer en peu de temps l'amélioration de tout le bétail du comté.

En économisant les sommes dépensées inutilement dans la liste des prix, chaque société est en mesure de faire des importations d'étalons qui sont toujours lucratives. Le prix des saillies est une source de profits considérables pour une société, sans tenir compte de l'amélioration générale qui est d'une valeur incalculable. Ensuite lorsqu'une société n'a pas le capital nécessaire, elle peut toujours organiser une souscription parmi les hommes marquants du comté qui se prêteront certainement aux importations, et accepteront comme remboursement du capital avancé un certain nombre de saillies pour leurs animaux. Ainsi donc, point d'excuse pour les trainards. Si leur bétail se détériore, ou met un si long temps à s'améliorer, ils peuvent s'en prendre à eux-mêmes. Si ils préfèrent empêcher quelques piastres aux expositions du comté plutôt que de doubler leur revenu en transformant leur bétail et leurs cultures, ils ne peuvent espérer deux moutures de même sac. Ainsi donc, il faut en prendre son parti, et accepter l'un ou l'autre. Nous avons assez confiance dans l'intelligence éclairée de nos bureaux de direction pour espérer qu'un peu de réflexion sur ce qui précède les décidera enfin à briser franchement avec le passé et à adopter dans son entier le programme que nous avons donné des opérations d'une société d'agriculture.

#### L'ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE.

**C**HAQUE année, avec la réorganisation des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, a lieu l'élection de quatre représentants à la Chambre d'Agriculture. Généralement, les membres sortant sont réélus et nos sociétés agissent ainsi sagement en mettant à profit leur expérience acquise. Certes, nous connaissons plusieurs

agriculteurs marquants dont l'élection serait une précieuse acquisition pour la Chambre d'Agriculture. Mais lorsque nous considérons sa composition actuelle, nous n'hésitons pas à dire qu'il serait difficile de réunir un personnel plus influent, mieux éclairé sur les véritables intérêts du pays. Par ordre alphabétique, nous avons la liste qui suit :

*Archambault.*—L'Assomption; agriculteur, propriétaire, député au conseil législatif.

*Beaubien.*—Montmagny; propriétaire foncier, député à l'assemblée législative.

*Campbell.*—St. Hilaire; agriculteur, propriétaire, chevalier de l'ordre du Bain.

*Pomroy.*—Compton; agriculteur, propriétaire, président de la Banque des townships.

*Ross.*—Ste.-Anne de la Perade; propriétaire foncier, député à l'assemblée législative.

*Sicotte.*—St. Hyacinthe; propriétaire foncier, juge de la Cour Supérieure.

*Taché.*—Chef au ministère de l'agriculture, chevalier de la Légion d'Honneur.

*Tessier.*—Québec; propriétaire foncier, président du conseil législatif.

Il y a de plus, l'Honorable Surintendant de l'instruction publique, le président de l'association agricole du Bas-Canada et les professeurs d'agriculture des collèges incorporés qui sont membres ex-officio de la Chambre d'Agriculture, mais sur le choix desquels les sociétés ne peuvent exercer aucun contrôle.

Messieurs Campbell, Ross, Sicotte et Tessier sont les membres sortant, et nous ne doutons pas un instant de leur réélection. L'hon. L. V. Sicotte cependant, ne peut accepter une nouvelle réélection, ses nombreuses occupations comme juge de la Cour Supérieure, ne lui permettant pas d'être présent aux assemblées de la Chambre. Nous le regrettons d'autant plus que l'Hon. M. Sicotte est certainement le président le plus remarquable que la Chambre d'Agriculture ait jamais eu. Les sociétés sont chargées de lui donner un successeur et nous osons espérer qu'elles feront un choix digne de lui. Pourquoi à leur assemblée annuelle les sociétés n'exprimeraient-elles pas leurs vœux sur les moyens à employer par la Chambre d'Agriculture pour promouvoir les intérêts agricoles du Bas-Canada? Ce serait un moyen pratique d'attirer son attention sur les améliorations à adopter. Certes, nous avons beaucoup fait depuis dix ans, mais il reste bien plus

à faire encore. Il nous faut réorganiser nos expositions provinciales, compléter l'enseignement agricole et vétérinaire, créer un musée provincial d'instruments aratoires et de produits agricoles, une bibliothèque des meilleurs auteurs. Le système régional avec ses expositions de districts et ses primes offertes à la concurrence des agriculteurs les plus distingués de chaque région, n'est pas encore un fait accompli. L'importation par la Chambre d'Agriculture d'étalons améliorés de toutes les espèces pour être vendus à l'enchère aux sociétés est une mesure nécessaire et encore à venir. L'importation du blé de la Mer Noire aux mêmes conditions n'est pas moins désirable. Enfin, les rapports annuels de la Chambre d'Agriculture devraient former un volume annuel, répandant partout les données de la plus saine théorie, de la pratique reconnue la meilleure. Enfin, il y a devant nous un immense champ de travail auquel il n'a pas encore été touché pratiquement, bien que les sollicitations n'aient pas fait défaut.

La Chambre est remplie de bonne volonté, mais il faut de l'initiative quelque part pour mettre tous ces sujets sous sa considération. Que les sociétés expriment leurs vœux à ce sujet, ou bien encore, qu'elles élisent un représentant chargé de les faire valoir au sein même de la Chambre d'Agriculture, ou bien encore, enveloppons-nous dans un sommeil léthargique, et croyons-nous dans le meilleur des mondes satisfaits du présent, sans préoccupations pour l'avenir.

Pour ne mentionner que l'importation d'étalons de toutes les espèces par la Chambre d'Agriculture pour être vendus ensuite à l'enchère aux sociétés de comté, quels résultats immenses aurait cette initiative? Pourtant rien n'est plus facile. Les États-Unis nous en ont donné l'exemple depuis longtemps. Même la petite province de la Nouvelle Ecosse nous fait honte en réalisant un projet jusqu'ici au-dessus de la puissance de la grande province du Canada. C'est que, dans la Nouvelle Ecosse, l'étude des meilleurs moyens d'améliorer les races du pays est sérieuse. Les préjugés, la routine y sont inconnus. Le 2 de novembre dernier, la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle Ecosse vendait ainsi à l'enchère pas moins de 52 lots des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine. Quelle énergie, quelle hardiesse chez cette petite colonie. Quel défi jeté à la face de nos agriculteurs? Nous donnons la liste de la vente telle qu'elle a été faite à l'enchère.

#### Taureaux Durham.

1—Lobo Land—Western Halifax Agricult. Society.....	\$135.00
2—The Yeoman—Thos. Crowdis, N. E. Margaree Society....	110.00
3—Sir William—Juthn. Rand, Un. S. Cornwallis.....	185.00
4—Lord Derby—Hon. R. A. McHeffey, Windsor Soc....	90.00
5—Duke of Edinburg—J. McNeil, Pt. Hood and Mabou Soc.	75.00
6—Cato do do	70.00
7—Nobleman—F. R. Parker, Shubenacadie Society... ..	100.00
8— ——— Pietou Agricultural So.	80.00

#### Taureaux Herefords.

9—Moreton Chief—H. Ince, East Annapolis Society.....	85.00
10—Sir William—A. Anderson, Halifax .....	95.00

#### Taureaux Ayrshires.

11—A. Longley, Paradise.....	165.00
12—Jos. Northup, Boularderie So.	135.00

#### Taureaux Devon.

13—Duke—F. R. Parker, Shubenacadié.....	70.00
---	-------

#### Genisses et Vaches Durham.

14—Nelly the Third—J. McNeil, Port Hood and Mabou .....	97.50
15—A. Chase, Cornwallis.....	65.00
16—Joseph Wier, Halifax.....	65.00

#### Beliens Cotswolds.

17—H. Davenport, Sydney Agricultural Society.....	35.00
18—J. McNeil, Port Hood and Mabou.....	40.00
19—Jno. B. Dickie, Onslow Soc.	40.00
20—Chas. Cochran, Newport Soc.	51.00
21—J. W. Patten, Maxw'eton do.	45.00
22—H. Dunlop, Upper Stewiacke.	49.00
23—D. F. Layton, Upper London-dery .....	49.00
24—John McNeil, Port Hood and Mabou.....	46.00
25—T. Crowdis, N. E. Margaree.	36.00
26—George Esson, Jr., Halifax...	28.00
27—H. Dunlop, Upper Stewiacke.	32.00

#### Beliens Leicesters.

28—T. Crowdis, N. E. Margaree.	51.00
29—David Chalmers, Stirling Soc.	52.00
30—Robert W. Allison.....	30.00
31—Hon. R. A. McHeffry.....	31.00
32—John McNeil, Port Hood and Mabou.....	46.00
33—Chas. Cochran, Newport Soc.	51.00
34—H. Ince, E. Annapolis.....	55.00

35—H. Davenport, Sydney Soc...	49.00
36—H. A. N. Kaulback, Lunenburg Society.....	36.00
37—F. C. Parker, Shubenacadie Society.....	56.00
38—T. R. Crowdis, N. E. Margaree Beliers Shropshire Down.	48.00
39—F. R. Parker, Shubenacadie Society.....	50.00
Belier Southdown.	
40—H. Davenport, Sydney Soc... Brebis Southdown.	45.00
41—H. Davenport, Sydney Soc...	21.00
42—F. R. Parker, Shubenacadie Society.....	24.00
43—J. W. Stevens, Lower Ste-wiacke.....	21.00
44—H. Ince, East Annapolis.....	26.00
45—Wm. Esson, Halifax.....	53.00
Etalons et Juments.	
46—Lassitude, J. Northup, Bd. of Agriculture.....	480.00
47—Aracan, Hon. A. McFarlane, idem.....	120.00
48—Somersault, G. W. McGregor, Halifax.....	100.00
49—Annfield, T. Lavers, Halifax.	100.00
50—Lurline, J. Northup, Halifax.	180.00
51—Overcast, Hon. A. McFarlane, Cumb'l'd.....	100.00
52—Attraction, Jno. Caldwell, Halifax.....	140.00

Voilà ce que fait la petite province de la Nouvelle Écosse ; maintenant, pourquoi nos sociétés ne suivent-elles pas un aussi bon exemple. Une superbe occasion se présentera le 30 janvier prochain dont nous voudrions que chacune de nos sociétés profitât. M. Snell, le fameux éleveur d'Edmunton, Haut-Canada, vend à l'enchère une partie de son troupeau, son âge et une maladie grave ne lui permettant plus de continuer l'élevage d'animaux pur-sang sur une aussi grande échelle que par le passé. Voilà la liste du bétail qui sera vendu à l'enchère. 1o. Le fameux taureau Durham "*Baron Solivay*" primé aux expositions provinciales. Sept taureaux Durham d'un an et onze génisses, vaches et génisses de la même race. Cinq taureaux Galloway et onze vaches et génisses de la même race composant le plus beau troupeau Galloway de ce continent. Pour l'espèce ovine, il sera vendu à l'enchère, dix brebis mères, huit agnelles, un bélier d'un an et six béliers de l'année, tous Leicesters purs. Pour l'espèce porcine, il sera vendu un verrat de deux ans et six jeunes truies de la race *Cheshire* blanche.

Nous ne pouvons terminer sans annoncer au public agricole que l'enseignement vétérinaire est un fait accompli. Huit élèves dont les noms suivent se destinent à la nouvelle profession de médecin vétérinaire, et un nombre considérable d'agriculteurs suivent les cours chaque jour à Montréal pour compléter leurs connaissances agricoles. Ces étudiants sont :

Napoléon Valiquet, St. Hilaire ; Wm. Fraser, Québec ; W. W. Garlick, London, C. W. ; James Fraser, Woodstock, C. W. ; Wm. Patterson, Montreal ; C. J. Alloway, Montreal ; A. Maxwell, Montreal ; George Swinburn, Montréal.

Cette innovation dans notre enseignement pour laquelle nous avons si souvent écrit et parlé depuis deux années surtout, est donc réalisée, grâce aux efforts de la Revue Agricole. Nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pas assisté à l'inauguration du cours pour laquelle nous n'avons pas eu l'honneur d'une invitation. Au reste, nous n'en sommes pas surpris, ce n'est qu'une mesquinerie de plus à ajouter à toutes celles dont nous avons été victime de la part des nullités prétentieuses et jalouses que nous coudoyons tous les jours. Heureusement que nos efforts ont un autre but plus élevé que celui de voir reconnaître par ces gens-là les services que nous rendons à la cause agricole. Une fois pour toutes, nous les informons que toutes leurs politesses ne sauraient nous décourager dans la tâche ardue que nous avons entreprise, et qu'au contraire, plus nous rencontrons de cette opposition inqualifiable, suscitée par l'infériorité seule, plus nous sentons le besoin de nous raidir et de briser les obstacles qui se dressent sur notre chemin.

#### LES ŒUVRES DE JACQUES BUJAUULT.

PENDANT les longs mois d'hiver de notre climat excessif, les travaux de la ferme se résument aux soins donnés au bétail pendant la période de stabulation. Nous avons résolu de mettre sous les yeux de nos lecteurs les œuvres célèbres de Jacques Bujault, l'agriculteur bien connu du département des Deux-Sèvres en France. La lecture de ses ouvrages, avec le cachet qui les distingue aura autant de succès, croyons-nous, parmi nos cultivateurs qu'elle en a eu en Europe. Nous commencerons dans ce numéro par l'introduction qui est due à l'excellente plume de Rieffel, le célèbre directeur de l'école impériale d'agriculture de la Saulsaie

## INTRODUCTION.

**D**E tous les ouvrages de littérature agricole, apparus de nos jours en France, je n'en connais pas qui ait pu rivaliser de succès avec ceux de notre Jacques Bujault. Il nous apprend lui-même que son almanach était tiré chaque année à cinq mille exemplaires. Et cependant, quelques personnes ont trouvé son style trivial. Je suis tenté de croire qu'elles n'ont pas lu avec l'attention qu'ils méritaient, ces écrits d'un bon sens incommensurable. Jacques Bujault vivra dans la mémoire des hommes, comme vivent Rabelais et Paul-Louis Courier. Personne n'imitera, parce que deux natures d'homme ne se trouvent jamais semblables. On pourra faire des phrases analogues, mais il leur manquera toujours le faire de l'original, le chic du maître, comme disent les peintres.

Quand je parcourus pour la première fois une de ces feuilles légères sorties des mains de Jacques Bujault, je reconnus immédiatement le praticien consommé. Il y a de ces pensées qui ne viennent qu'aux hommes versés dans la pratique de l'agriculture et bons observateurs. Je lui écrivis, nous fines connaissances, et toutes mes prévisions étaient réalisées. Le style avait fait connaître l'homme. Vous pouvez trouver ailleurs des phrases plus ou moins bien arrondies, élégantes, mais, quand vous arrivez à la fin de la période, vous êtes tout étonnés de n'avoir rien appris, c'est creux comme un globe de métal poli. Le praticien, au contraire, se décide par un mot, un mot profond, qu'il n'a pas cherché, qui lui est venu naturellement, parce que c'était le mot propre. Il fait image.

Indépendamment de ces grandes qualités qui distinguent maître Jacques Bujault, il faut lui tenir compte de son intention. L'intention chez lui est toujours sainte. Comme tous les penseurs qui vivent au milieu des populations rurales, il avait vu et sondé les effets désastreux de l'ignorance. Alors, il nous dit. "Ecrire pour le laboureur, c'est faire l'aumône aux pauvres." Cependant il ne se faisait pas illusion sur la difficulté d'éclairer les hommes âgés, aussi, il répète souvent qu'il faut surtout attendre beaucoup de la jeunesse.

Un jour, il paraît frappé d'une manière extraordinaire de l'influence de la femme dans le ménage des champs, et il s'écrit dans son style à lui: "La femme est le bon Dieu de la maison.—Femme économe est un trésor, femme soigneuse

vaut son pesant d'or." Il veut que les jeunes filles fassent un apprentissage du ménage. On voit qu'il était peu partisan de l'éducation actuelle, où l'on apprend tout aux jeunes filles, excepté ce qu'elles devraient savoir. Il n'y a aujourd'hui de petite bourgeoise qui n'aille passer plusieurs années dans une pension, d'où elle revient avec des idées plus ou moins poétiques, mais sans aucunes notions sur la valeur des choses usuelles.

Au point de vue du milieu social du XIXe siècle, c'est une étude bien curieuse que celle de la femme à la campagne, dans ses diverses conditions, depuis la petite pastourelle jusqu'à la châtelaine. Une foule d'hommes instruits embrassent aujourd'hui la carrière de l'agriculture, et beaucoup trouveront dans les femmes le plus grand obstacle à leurs succès. Les uns auront de la peine à trouver une compagne qui veuille habiter constamment dans la solitude, les autres auront peut-être bien l'habitation, mais madame ne voudra s'occuper de rien. Quelle que soit la condition de l'homme à la ville, sa femme le seconde; fût-il ministre, elle l'aide à soutenir sa position. Rien de pareil dans la vie des champs. Dans presque toutes les circonstances, la femme a horreur de se mêler de la production, elle n'aide qu'à dépenser.

Bernardin de Saint-Pierre nous a dit quelque part, que le laboureur était un homme riche de Dieu. qu'il lui suffisait de propager une plante, de multiplier un arbre, pour devenir le bienfaiteur de son pays. Jacques Bujault a eu ce genre de bonheur. Il a introduit et multiplié la lupuline, cette excellente plante fourragère. Les habitants pleins de reconnaissance l'ont appelée la *Bujoline*.

Jacques Bujault issu d'une famille honorable du Poitou, naquit le 1er janvier 1771 à la Forêt-sur-Sèvre, près Bressuis. Il a fait ses études au collège d'Angers, puis il fut tour à tour libraire, imprimeur et avocat. Pendant les jours malheureux de la révolution, il a eu souvent occasion de montrer toute sa grandeur d'âme et son courage, et la petite ville de Melle se souvient de son habileté dans les affaires et de son éloquence remarquable. Devenu propriétaire dans le canton de Celles, il quitta le barreau pour les champs, et s'établit définitivement dans sa ferme de Chalouë. Alors, il se fit laboureur, portant comme il le dit lui-même, *grand chapeau, large blouse, sabots à la courge*.

C'est dans cette retraite qu'il composa les divers ouvrages que nous avons recueillis,

et plusieurs fois ses concitoyens sont revenus l'y chercher pour les affaires publiques. Comme un autre Cincinnatus, à deux reprises, il a été élu député, puis membre du conseil général du département des Deux-Sèvres. Dans ces positions diverses, Jacques Bujault s'est constamment distingué par les qualités éminentes de son cœur et de son esprit. Le roi Louis-Philippe le nomma chevalier de la légion-d'honneur. Il est mort le 22 décembre 1842. Son corps a été inhumé à Mongon, en présence d'un immense concours de toutes les classes et surtout d'une foule de pauvres.

Au milieu de cette multitude d'hommes, que des circonstances difficiles arrêtent dans leur carrière, ou que la mort surprend avant qu'ils aient achevé leur tâche, il s'en trouve quelques-uns qui ont le rare bonheur d'avoir accompli leur destinée entière. Parcourez toutes les phases de la vie de Jacques Bujault, et vous trouverez une existence complète. Il a eu sans doute des chagrins, il a connu des moments cruels; mais quel est l'homme qui en est exempt, et combien n'y en a-t-il pas qui souffrent sans compensations? Feuilletez maintenant ses œuvres, et vous trouverez que l'auteur a parcouru le cercle entier de ses idées; il a traité son sujet sur toutes les faces qui l'impressionnaient.

Il est mort, au moment où il commençait à se répéter, laissant pour dernier œuvre son *Guide des Comices*, comme résumé et application de toutes ses idées agricoles. Le comice, c'est l'assemblée populaire, comme l'almanach est le livre populaire par excellence. Puis sa grande fortune lui permet encore en mourant de léguer, par testament plusieurs cent mille francs aux pauvres. Ainsi le peuple et le pauvre ont eu toute sa vie, ses idées, ses écrits et sa fortune. Ce sont eux encore qui vont perpétuer ses proverbes, et conserver sa mémoire.

Dans cette pieuse intention, j'ai eu devoir rechercher tous les proverbes de Jacques Bujault, la quintessence de ses œuvres. Ainsi extraits, ils seront facilement appris et retenus, et chacun pourra en faire de nombreuses applications. Il m'a semblé que c'était là la meilleure manière pour moi d'honorer la mémoire d'un homme pour lequel j'aurai toujours la plus grande vénération, et dont je désire voir propager dans notre patrie les écrits substantiels.

#### PROVERBES.

Qui ne sait pas bien fait souvent mal.  
Instruction est mère de fortune.  
Pour nous la vie est au bout du bras;  
mais il faut que la tête le conduise.

Écrire pour le laboureur, c'est faire l'aumône au pauvre.

Mauvaise herbe vient comme teigne et ne crève pas.

Qui se ressemble s'assemble.

Un ivrogne sent un ivrogne mieux qu'un chien ne sent un lièvre.

On se ruine aisément, on ne s'enrichit qu'en peine prenant.

L'économie est utile au riche et nécessaire au pauvre.

Sans économie, la misère entre à brassées et s'en va par pincées.

Si tu n'as pas d'économie tu travailleras toute ta vie, et tu auras moins d'argent à la fin qu'au commencement.

Le cultivateur économe et soigneux s'enrichit, le fainéant et le dissipateur se ruinent.

Le premier épargné est le premier gagné.

Poche percée ne tient pas le mil.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et les petites rigoles mettent les ruisseaux à sec.

Qui mettra cinq liards sur un sou, aura bientôt six blancs.

A petit profit, grande épargne.

Le sac vide ne se tient pas debout.

La poule ne pond pas tous les jours.

On ne récolte qu'une fois l'an et chaque jour il faut de l'argent.

Ne laisse rien perdre de ce qui est utile à l'homme, aux bestiaux et à la terre.

Une poignée de paille donne deux poignées de fumier, qui donneront une poignée de grain.

Il faut une place pour chaque chose et mettre chaque chose à sa place.

Chaque soir, ainsi qu'à la fin des travaux, serre tes fourches et tes rateaux.

Habitue tes enfants à tout serrer, cela s'apprend aussi bien qu'à gaspiller.

Un petit trou à la barrique et le vin est à bas; petit gaspillage à la maison, richesse s'en va.

Mille manières de dépenser, cent fois moins de gagner.

Qui par sa faute perd un œuf, peut aussi bien perdre un bœuf.

Il faut une bonne charrie qui ne fausse rien: si l'une se brise ou se dérange, on a celle-là sous la main.

A la saison mieux vaut travailler, que de passer son temps à raccommoier.

Qui réparera tout avant les travaux, commencera dès qu'il fera beau.

On perd souvent plus dans un jour par négligence, qu'on ne gagne dans une semaine par le travail.

Si tu as des foins à terre ou des gerbes  
suo le sillon, ne laisse personne à la maison.

Ne dis jamais, viendra le beau temps,  
dans les étés humides, il pleut par tous les  
vents.

Ne remets point au lendemain ce que tu  
peux faire le jour ou le matin.

A femme bavarde, mari sourd ; mais à  
la ferme bien tenue, point de fermier qui  
ait la berlue.

Qui ne voit chaque jour de tous côtés,  
perdra gros en hiver et en été.

Qui quitte souvent sa maison, ne fera  
bonne récolte à la saison.

A courir foires et marchés, un qui gagne  
et cent ruinés.

Nos cultivateurs se ruinent et ruinent la  
terre avec eux, faute de savoir.

Si on tirait des champs tout ce qu'ils  
peuvent donner, on vivrait à l'aise et à  
meilleur marché.

Tout vient de la terre et tout y rentre ;  
le travail et le savoir font les produits.

Chaque département doit améliorer sa  
culture et ne le peut que par l'instruction.

Le tout pesé, examiné, passé au four et  
au moulin, le conseil dit : Sème les terres  
fortes, froides, humides et qui poussent  
tard du 1er au 25 octobre.

L'hiver arrivé le grain est enraciné.

La terre sèche et mi-forte, ainsi que la  
terre légère doit être semée du 15 octobre  
au 6 novembre.

L'année du paresseux ne vient souvent,  
une fois au plus tous les six ans.

Semaille tardive, récolte chétive.

A froment qui grasse mal, mauvaise  
récolte.

Tardivaille réussit mal.

Pour récolter il faut fumer.

Vingt-cinq boisselées bien fumées en  
valent soixante qui le sont mal.

Fais donc des prés, sème moins et fume  
mieux.

Ce n'est pas ce qu'on sème, c'est ce qu'on  
fume qui produit.

Tu es hirondelle, tu viendras, tu t'en  
iras ; tu es ruisseau, tu couleras ; tu es  
ivrogne, tu boiras.

La jeunesse, il faut la prêcher ; qui mal  
commence finira mal.

Une fois n'est pas une coutume, mais  
toute coutume commence par-là.

Mauvais exemple est dangereux ; pauvre  
jeunesse imite les vieux. Elle boit, elle se  
se soûle, se rend malade.

Le tout pour la bouteille, répète Chopine  
d'un air content. Petit à petit le corps  
s'avine, toujours vers le cabaret on chemine.

On joue, on fainéante, on perd son argent ;  
on bavarde, on se fâche en se soulant.

On se bat pour un oui, pour un non, et  
du tribunal on marche en prison.

Mes amis, c'est un grand bonheur si  
d'ivrogne on ne vient voleur.

On ne mesure le temps avec une corde.

Courte vie et longs travaux.

Tout vient avec le temps, dit-on ; mais  
le temps manque à tout.

Battons le fer tant qu'il est chaud.

Le courage fait l'ouvrage.

M'ais comme notre âne qui ne boit qu'à  
sa soif.

Il faut fesser tous les matins le fermier  
qui ne chaule son grain.

Négligence et paresse dissipent grande  
richesse.

Le fermier qui n'a pas de soin sera tou-  
jours dans le besoin.

Le routinier est mauvais cuisinier.

Avec la routine on fait maigre cuisine.

Qui suivra la routine n'aura bientôt ni  
pain ni farine.

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

La terre rend comme on lui donne.

Mes amis, je vous l'assure, quand le pro-  
pétaire voudra, l'agriculture changera.

On plume les poules au village, les plai-  
deurs à la ville.

Qui a procès ne dort jamais.

Qui a mis procès en route trotte de grand  
matin.

Procès et tranquillité ne sont de société.

Procès et soucis font une paire d'amis.

Les mauvais conseils, la bouteille et les  
procès ruineront nos villages à tout jamais.

Qui a procès, a six bœufs à l'engrais.

Procès de voisin, procès de venin.

Procès de parents, procès de méchants.

Procès de famille, procès de ruine.

Mauvais accommodement vaut mieu  
qu'un bon procès.

Sais-tu que pour un procès il faut trois  
s. s. : sac de papier, sac d'argent, sac de  
patience.

Le chemin du cabaret est le chemin de  
l'hôpital.

Donner une ferme à un ivrogne, c'est  
confier sa bourse à un voleur ; il se ruinera  
et ruinera la terre.

Toute fille qui épouse un ivrogne est à  
bout d'aise. Elle sera battue, vivra dans la  
misère et mourra de chagrin.

Si tu te moques de la terre, elle se  
moquera de toi.

Pour qu'elle rende, il faut lui prêter ;  
elle ne donne rien pour rien.

Seiner sans fumer, c'est se ruiner.

Sans fumier il n'y a point de bonnes terres ; avec du fumier il n'y en a point de mauvaises

Le bétail maigre donne peu de fumier et du sec ; celui qui est en état en donne beaucoup et de bon.

Une bonne année de f. mage n'améliore pas une terre ; il faut qu'elle soit fumée de longue main.

Point de mauvaises années pour celui qui fume bien ; et point de bonnes pour celui qui fume mal.

Qu'est-ce qu'une ferme sans fumier ? un cheval qui n'a que trois jambes : on le fouette et la pauvre bête ne marche pas, elle se traîne.

Une famille vivrait à l'aise avec ce qu'on manque de gagner dans une ferme.

L'argent ne vient pas dans le gousset en se croisant les deux bras.

Point de fourrages sans prés ; point de bétail sans fourrages.....C'est-il vrai ? mais point de fumier sans bétail, et point de grain sans fumier.

Celui qui a le tiers de ses terres labourables en prés est un bon cultivateur ; le quart n'est pas assez.

Ce n'est point ce qu'on sème, mais ce qu'on fume qui produit.

Les beaux épis font les belles récoltes.

Pour récolter il faut fumer.

Semer à blanc, c'est jeter sa fortune au vent.

Sème chaque année des prairies, chaque année tu rompras.

Une boisselée de défrichée en vaut trois.

Ne sème que ce que tu peux fumer ; fais des prés, élève du bétail jusqu'à ce que tu puisses fumer tous tes blés.

Ne sème pas en raison de la terre que tu as, mais du fumier que tu fais.

Qui ne bouge pas n'arrive point.

Qui n'a pas de foin dehors n'a pas assez de foin.

Quand on ne fait pas ce qu'on veut, on fait ce qu'on peut.

Celui qui a la volonté a le pouvoir.

Veux-tu toutes tes aises, mets tes mains dans tes poches, et gagne un valet pour te faire manger la soupe.

J'ai vu le vieil ormeau moins gros qu'une paille ; on naît petit, on devient grand ; l'oiseau commence son nid par un brin d'herbe, et chat-petit va loin.

Coupe ton herbe avant qu'elle ne soit mûre, le foin qui sèche sur pied ne vaut pas de la paille.

Le plus difficile n'est pas de faire des enfants, c'est de les nourrir.

Jamais bête n'a pu manger assez de paille pour se nourrir ; aussi la graisse de paille est chère au marché.

Il est encore aisé d'avoir du bétail, mais il faut qu'il vive... On ne l'envoie pas chercher son pain de porte en porte ; il est attaché, criant, souffrant et mourant.

Si la grange est vide à la fin de l'hiver, la famine est sur les bêtes.

Qui soigne son bétail, soigne sa bourse, et qui ne le nourrit pas se ruine.

Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son, chacun veut parler à sa façon.

Qui ne peut moudre à un moulin, prend à un autre.

Souris qui n'a qu'un trou est vite ment prise.

S'il faut de la farine pour les gens, faut de la pâture pour les bêtes.

Un peu de travail et beaucoup de soins nous mettent le pain à la main.

Frappe-d'abord a toujours tort.

Qui mal enfourne, fait ses pains cornus.

Besogne bien commencée est moitié faite.

La vigne et le poirier, la fille et le pêcheur sont difficiles à garder.

À petite occasion le loup prend le mouton.

Le premier qui mit de l'eau dans son vin fut un grand homme de bien ; mais celui qui en fera mettre à nos paysans, sera cent fois plus grand.

Sur la table, au cabaret, mettez la bouteille et le potet.

Quand le soleil est couché, toutes les bêtes sont à l'ombre ; et quand le vin est à trois sous les ivrognes sont en nombre.

N'y a rien qui fasse des cousins comme une bouteille de vin.

Les ivrognes cherchent leur parenté au-delà de Mathieu-Salé.

À mesure que le vin entre, la raison sort, et petit à petit l'ivrogne s'endort.

Le peuple et les enfants aiment le bruit, et celui qui a de bonnes dents aime le pain cuit.

Quand les chats ont des mitaines, les souris dansent la pretintaine.

Sans les gens qui cultivent bien, tout le monde chercherait son pain.

Et celui qui cultive mal son champ, fait grand tort aux pauvres gens.

Le fainéant et le joueur, l'ivrogne et le mauvais cultivateur, sont bêtes de même valeur.

Ouvre la bouche pour parler, fourre-toi dans l'eau pour te mouiller, suis la routine pour te ruiner.

Qui part de bon matin fait du chemin.

Le routinier bat le buisson, le bon cultivateur prend l'oisillon.

Petit gaspillage ruine un grand ménage.

La femme est le bon Dieu de la maison.

L'activité entretient la santé; et fille qui agit ne pense à mal.

Chez les garçons comme chez les filles, faiméantisme est mère de vices.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

L'argent vient clopin-clopant, et fuit en galopant: faut que la femme l'arrête.

Souviens-toi toute ta vie de ce que j'ai dit: faut un apprentissage dans le ménage.

On apprend en faisant, et l'on ne sait bien que ce qu'on a fait souvent.

C'est qu'à la longue petit débit fait grand profit.

Qui fera des prés aura du blé.

Veux-tu blé, fais des prés!

Point de fumier sans prés, et sans fumier point de blé.

La terre s'épuise par le blé, elle se repose par le pré.

Un pré rapporte plus qu'un blé.

Le pré donne le foin, le foin nourrit le bétail, le bétail fait le fumier et le fumier produit le grain.

Point de culture sans pré, comme sans fumier point de blé.

Avec le fumier tout vient, et sans prés on n'a rien.

Qui fait des prés s'enrichit, qui n'en fait pas s'appauvrit.

Dans toute terre qui donne du blé, on peut faire aisément un pré.—Il n'en coûte pas plus pour faire un pré que pour faire un blé.

Après le pré vient le blé.

Malheur à qui ne fait pas de prés.

La propreté entretient la santé.

Femme économe est un trésor, et femme alerte vaut son pesant d'or.

Femme maligne et poule qui pond, font grand bruit à la maison.

La femme sans main: l'été sur le perron, l'hiver sur les tisons, et laissant tout à l'abandon.

Quand le langage travaille beaucoup, les mains ne font rien du tout.

C'est le tambour du village qui fait plus de bruit que d'ouvrage.

L'ivrogne et le fainéant se ruinent promptement; la mauvaise ménagère en fait autant.

La vie entière n'est qu'un travail, et richesse vient de petits détails.

Qui chaque jour doit dépenser, chaque jour peut épargner.

Une maison mal tenue est une maison perdue.

C'est toujours faute de soin que vient le besoin.

Petite brassée et souvent, on arrive au bout de l'an.

A mal sans remède point de réflexion.

Un an de chagrin ne paie pas deux liards de dette.

Qui a mal fait hier demain fera mieux.

On conseille le voisin et chez soi on ne fait rien.

Au cabaret on paraît tout savoir; à la maison on ne veut rien voir.

Rivière à sec n'a pas de poisson; avec de l'eau claire on n'engraisse point le cochon.

Ceux qui ont de bon bétail achètent du bien, et ceux qui n'ont que du blé n'arrivent à rien.

Une ferme sans bétail est une cloche sans batail, et le fermier travaillera tout son soûl sans faire sonner les cent sous.

L'œil du maître nourrit le bétail: et quand il n'y est pas, la pâture file ou les bêtes souffrent.

N'y a petite épargne, ni petit gaspillage, tout se trouve dans le ménage.

Sans bétail on ne fait rien qui vaille, on n'a ni grain, ni foin, ni paille.

Le bon nourrisseur vaut le bon laboureur.

La belle plume fait le bel oiseau.

Tant vaut l'habit tant vaut l'homme.

La mariée est toujours belle, et jeune fille en beaux atours n'est jamais laide.

Personne n'est plus fin que tout le monde.

C'est le passé qui instruit l'avenir.

Jeunesse va vers le monde, vieillesse en revient; et si vieillesse ne cause, jeunesse ne saura rien.

Qui apprend à ses dépens, est dupe pendant longtemps.

Celui qui sèmera sans fumer, ne fera pas défoncer le grenier.

Celui qui ne fera pas de prés, ne sera guères content de ses blés.

Ne faites pas de la science un hérisson, on ne l'embrasserait sans se piquer le menton.

Veux-tu du blé, fais des prés.

A petit fumier, petit grenier.

Le boulanger fait le pain; mais le fumier donne le grain.

S'il faut du bétail pour labourer, il en faut aussi pour fumer.

En tout il faut du travail et richesse vient de petits détails.

Le bonheur et le malheur se composent de petites choses.

Le bétail est l'âme d'une ferme ; il faut le connaître pour y gagner.

Qui ne voit rien, ne sait rien ; et celui qui apprend à ses dépens est dupe pour longtemps.

Rien ne fait des cousins comme une bouteille de vin.

Parlons peu, parlons bien : les grands parleurs sont souvent menteurs.

Qui ne fait rien pour soi ne doit pas compter sur les autres.

La fainéantise est comme la rouille, elle use plus que le travail : la clef dont on se sert est toujours claire.

Qui dissipe le temps dissipe la vie : car c'est de temps que la vie est faite.

Le temps vient, passe et ne revient plus : temps perdu c'est argent de moins.

Réveille-toi donc fainéant : quand tu seras mort tu dormiras longtemps.

Le renard qui dort ne prend point de poule.

La misère regarde à la porte du travailleur, et n'entre pas. Mais elle entre chez le fainéant, s'assied à son foyer, et les voilà qui se peignent, comme chats qui se battent.

Qui compte sur l'espérance mourra de faim. C'est sur tes bras que tu dois compter.

Il n'y a point de profit sans peine. Pour gagner il faut travailler.

Le travail paie les dettes : la fainéantise les fait.

La bonne fileuse ne manque point de chemises, ni le bon travailleur de pain.

L'eau qui tombe goutte à goutte creuse le rocher. Une souris coupe un gros câble. De petits coups répétés couchent un grand chêne. Chat-petit va loin.

On doit secourir dans leur vieillesse ceux qui nous ont nourris dans leur jeunesse.

Il faut à tout cheval un bon palefrenier, comme à toute ferme un bon cultivateur.

Celui qui a la moitié de ses terres labourables en pré, est un excellent cultivateur.

Il est encore bon s'il en a le tiers : le quart n'est pas assez.

Celui qui soigne son bétail soigne sa bourse.

Qui commence par le doute, finit par la science : l'instruction est au milieu.

Rien d'absolu dans le monde, tout est relatif.

JULES RIEFFEL.

Grand-Jouan, 6 novembre 1844.

## ANIMAUX DE LA FERME.

### QUALITES DES BETES BOVINES SELON LEUR DESTINATION, ET LA CONFORMATION QUI Y REPOUND.

**D**ANS ce qui précède, je n'ai fait qu'énumérer la conformation et les qualités des différentes parties qu'on doit rechercher dans le choix des races et dans celui des reproducteurs en général. Mais si l'on a en vue de donner de la prépondérance à une destination spéciale dans l'entretien des bêtes bovines, et, par conséquent, dans le choix des races et des sujets reproducteurs, les exigences de conformation se modifient.

Il faut donc, avant de considérer les diverses races, indiquer les qualités qu'il est important d'exiger des bêtes bovines selon leur destination, autrement dit les aptitudes, et mettre en regard les formes et la nature de certaines parties par lesquelles on peut, si ce n'est toujours et d'une manière infailible, au moins dans la grande majorité des cas, juger des qualités pour les destinations.

Les aptitudes des bêtes bovines les plus importantes sont :

1. Pour la boucherie ou pour l'engraissement ;
2. Pour le travail du trait ;
3. Pour le rendement du lait sous le double rapport de la qualité et de la quantité.

#### APTITUDES A LA BOUCHERIE.

Comme aptitudes à la boucherie ou à l'engraissement, il faut d'abord envisager toutes les formes et qualités du corps indiquées plus haut comme étant recommandables.

Mais pour apprécier la valeur des diverses races sous ce rapport, il faut encore tenir compte en particulier des qualités suivantes :

Si les animaux sont hâtifs et prompts dans leur croissance.

S'ils prennent déjà de la graisse dans leur jeunesse.

Si la viande, sous le rapport de la qualité, a des mérites : si elle est à fibres déli-

cates, à grain fin, et marbrée, c'est-à-dire entrelardée de graisse de la manière voulue.

Si c'est plutôt de la viande et de la graisse extérieure, ou bien de la graisse intérieure ou du suif qui se forme.

Si chez ces animaux ce sont principalement les parties du corps livrant la viande la plus précieuse qui se développent, tandis qu'au contraire celles qui n'ont en boucherie qu'une valeur inférieure ou nulle sont peu développées.

Nulle part on n'a travaillé avec plus de raffinement qu'en Angleterre à augmenter les aptitudes à l'engraissement, et surtout à obtenir un système osseux moindre avec une viande aussi bonne et aussi fine que possible et un développement très-fort des parties qui fournissent la meilleure consommation. On le verra plus tard au chapitre des différentes races et de leur choix; je l'ai développé déjà avec plus de détails dans mon ouvrage sur *l'Economie rurale anglaise*.

C'est ici le lieu de classer la viande d'après sa valeur sur les différentes parties du corps, suivant l'usage suivi en Angleterre, et auquel on ajoute tant de fois que la première catégorie se paye de fr. 1 à 1 fr. 25 par livre, prix qui descend par degrés jusqu'à 15 centimes dans la dernière classe.

Voici ce tableau :

1re classe.—Le morceau à l'origine de la queue (pointe de culotte), les lombes (le filet), les côtes antérieures, le morceau des hanches (tonde de tranche) et des cuisses (tranche grasse).

2me classe.—Le morceau du flanc (bavette d'aloiau), les côtes découvertes, les gites des jambes de devant et des jambes de derrière.

3me classe.—Les parois du ventre (le flanc, flanches ou pis de bœuf), l'épaule, la poitrine en arrière.

4me classe.—Le fanon ou le devant de la poitrine, le cou (collier) et le bas des jambes. (La tête n'entre pas en ligne de compte.)

#### APTITUDES AU TRAIT.

Toutes les formes désignées comme avantageuses en général le sont également pour des animaux destinés au trait; pourtant, si on veut envisager et favoriser particulièrement l'aptitude au trait, les qualités suivantes, excellentes comme aptitudes pour la boucherie, ne doivent pas être développées d'une manière excessive.

Une tête fine et une attache délicate d'encolure, car pour les bêtes de joug, il

doit y avoir plus de force à cette partie; c'est pourquoi on désire le cou un peu plus fort, et ce qui coïncide souvent, le fanon plus fort.

Les épaules et la poitrine chargées, car elles seraient fatigantes au service du trait.

Les jambes courtes, parce que pour un bon service de trait, surtout pour ce qui concerne la vitesse de l'allure, des jambes un peu plus hautes conviennent mieux.

La position des jambes de derrière ne doit pas, dans les jarrets, être verticale à la manière des éléphants, parce qu'un certain angle du jarret donne aux jambes de derrière plus de force et plus de tension.

La peau fine, parce que pour les rudes travaux que doivent fournir les bêtes de trait, une peau et des poils un peu plus forts garantissent davantage.

En général, l'extérieur de l'animal et sa marche doivent trahir une certaine force de constitution.

#### APTITUDES A LA PRODUCTION DU LAIT.

Pour l'emploi des bêtes bovines à la production du lait, il y a, relativement aux formes du corps, à distinguer entre un lait riche en qualité et un lait abondant sous le rapport de la quantité. C'est ainsi qu'on verra coïncider ordinairement une bonne qualité du lait avec une conformation telle que nous l'avons recommandée d'une manière générale, aussi bien que pour l'engraissement en particulier. Mais si, comme cela arrive ordinairement, c'est surtout à la quantité de lait qu'on tient, des cornes fines et courtes, des oreilles fines et transparentes, une encolure mince, un fanon faible, un corps profond, une queue délicate, des pieds petits, peau et poils fermes, et d'autres qualités déjà énumérées, parlent d'une manière générale en faveur de la production du lait chez un animal. Il est, d'un autre côté, des modifications à ces formes qu'on trouve fréquemment chez des individus spéciaux et chez des races entières très-productives comme laitières. Ainsi la convexité (en forme de tonneau) du corps dans toute sa longueur n'existe pas, le garrot est plus tranchant, l'abdomen et la poitrine ressemblent plutôt à un cône couché dont la base est en arrière et la partie plus étroite en avant à la poitrine; les parois latérales de la poitrine sont plus plates, la poitrine n'a pas autant de prééminence et ces parties sont moins charnues. C'est pourquoi on donne comme indice de bonnes laitières une avant-main proportionnellement légère, une conformation s'élargissant

on arrière dans toutes les parties, un ventre pendant et des ischiens très-écartés, etc. La croupe est fréquemment avalée et courte, toutes les formes sont plus anguleuses qu'arrondies ; car la masse musculaire est moins volumineuse que nerveuse, tendineuse ; les jambes de derrière sont souvent paillardes. En même temps toute l'apparence de l'animal, même des mâles, lorsqu'il s'agit d'une race entière, doit avoir quelque chose de féminin, tenant de la vache ; par exemple, la tête ne ressemblera pas à celle du taureau ; la peau ne sera pas forte ; mais détachée, et le tissu cellulaire ni très-lâche ni trop rempli.

Il existe ensuite dans la conformation du corps des animaux encore d'autres indices qui permettent de conclure à l'abondance de la production du lait. C'est ici le lieu de les indiquer ; mais je ferai remarquer d'avance que ces signes ne sont pas infailibles ; pourtant dans la plupart des cas, et surtout si la majorité de ces signes coexiste avec la conformation déjà décrite, on remarque une grande abondance de lait chez ces animaux. Mais j'établirai encore cette distinction, c'est que la présence de ces signes annonce l'abondance de lait d'une manière plus certaine que le manque de ces signes n'indique le contraire.

Le pis avant la traite doit avoir la forme d'un carré arrondi, être gorgé, mou, volumineux ; mais il doit moins s'allonger vers le bas que s'étendre en avant sur le ventre en long et en large, et bien haut en arrière. La peau doit y être fine, nue ou recouverte non de poils grossiers, mais d'un duvet fin. Il doit s'y trouver quatre trayons d'égale grandeur, placés à égale distance à l'extérieur du carré ; tous les quatre doivent donner du lait, n'être ni larges ni épais, mais longs et pointus, ne pas être durs, fendillés ou recouverts de verrues, ce qui occasionne de la douleur lors de la traite. Lorsqu'il se trouve en arrière encore deux petits trayons qui ne donnent pas ordinairement de lait et qu'on nomme trayons aveugles, on prétend que c'est un signe de qualités lactifères.

Les veines lactées se dirigent ordinairement en deux branches sur les deux côtés du ventre. Plus elles sont apparentes, fortes, pleines et flexueuses, plus elles s'avancent loin sur le ventre, et plus surtout du côté gauche est grande l'ouverture (dite la porte de lait), par laquelle elles pénètrent dans l'abdomen, plus l'animal sera lactifère. Ce que l'on estime encore davantage, particularité assez rare, c'est

quand chaque veine lactée, avant de se terminer dans le corps, se divise en deux rameaux dont chacun a sa porte de lait, de façon qu'il y en a quatre. Les deux veines lactées sont ordinairement inégales ; la plus grosse se nomme la veine principale. Quoique ces veines lactées n'aient pas de rapport direct avec les mamelles, et qu'elles se bornent à conduire le sang des parois latérales de la poitrine aux veines inguinales, leur grandeur indique néanmoins un fort développement du système vasculaire qui, favorable à toutes les sécrétions en général, l'est, par conséquent, à la sécrétion du lait. Mais on ne doit pas oublier qu'en général le pis aussi bien que les veines lactées et les portes de lait sont plus grandes chez les sujets plus âgés que chez les plus jeunes.

A ces indices extérieures qui annoncent de bonnes qualités lactifères, se rapporte l'écusson de lait, que Guénon a signalé comme propre à indiquer non-seulement l'abondance plus ou moins grande, mais même la qualité du lait.

Ce système de Guénon, applicable non-seulement aux vaches laitières, mais encore aux veaux, aux bœufs et jusqu'à un certain point aux taureaux, consiste dans un écusson variable sous le rapport de l'étendue, de la forme et de la régularité, et formé par du poil remontant, souvent plus fin. Les limites se dessinent distinctement par une arrête formée à la réunion du poil remontant avec le poil descendant.

La plus grande étendue de l'écusson et la forme qui annonce la plus grande abondance de lait, sont, lorsque, partant du milieu du pis, il avance sur le ventre jusqu'au nombril, puis apparaît sous les cuisses, d'où il s'étend, au plus large, jusque sur les jarrets et d'une manière égale de chaque côté et ensuite jusqu'à la base de la queue. Ceci serait, d'après la classification de Guénon, la première, c'est-à-dire la meilleure classe de vaches laitières. Moins l'écusson a d'étendue, et moins surtout il s'étend vers le vagin, plus il classe bas les animaux pour le rendement du lait. On ne peut refuser toute valeur à ce système ; mais on ne doit pas non plus lui en accorder plus qu'au signe fourni par la nature des veines lactées. Guénon lui-même a lié intimement ce signe avec les siens lorsqu'il dit : " Dans les premières classes, les veines lactées se contournent en serpentant et forment souvent une fourche à l'endroit où elles sortent des mamelles ; dans les dernières classes, au contraire, elles sont droites. S'il se montre quelque chose

d'anormal dans les écussons, on observera aussi une différence dans les veines lactées; du côté où l'écusson est plus petit, on trouvera aussi la veine lactée et la porte de lait plus petites."

On fait encore valoir différents autres signes extérieurs qui annonceraient l'abondance du lait, mais ils ne sont pas suffisamment confirmés par des faits. Tels seraient :

Le crâne fortement voûté entre les cornes, ou plutôt un enfoncement profond derrière les cornes;

Une queue très-longue et fine, les vertèbres caudales supérieures très-écartées;

De grands intervalles entre les côtes, etc.

#### REUNION DES DIFFÉRENTES APTITUDES.

D'après les principes posés dans la *Zootechnie générale*, des aptitudes différentes sont difficiles à réunir sur un même individu, aussi arrive-t-il ordinairement chez les bêtes bovines que plus il y a abondance de lait, moins il y a disposition à prendre chair, et que plus on cherche à obtenir de la chair, moins le lait est abondant. Cependant on peut alors admettre que la qualité du lait est en rapport direct avec la qualité et la quantité de la viande; de telle sorte que les races plus aptes à l'engraissement, mais donnant moins de lait, dédommagent un peu par la bonne qualité de celui-ci. Mais il faut aussi admettre que si on ne veut pas accorder exclusivement de la valeur à la production du lait seule, on peut, par un élevage bien entendu, obtenir, au moins approximativement, les formes du corps reconnues d'une manière générale pour les plus parfaites et conserver une production de lait très-satisfaisante; il peut même se trouver des races entières élevées avec soin qui réunissent les diverses aptitudes, sinon chacune au degré le plus élevé, du moins toutes à un degré assez élevé.

Les Anglais, loin d'admettre, comme cela se fait si souvent ailleurs, que pour qu'une bête bovine soit très productive en lait, il faille absolument qu'elle soit maigre, pointue, laide, enfin d'une conformation entièrement opposée aux formes recommandées d'une manière générale, disent que les deux aptitudes pour la boucherie et pour le lait peuvent se trouver réunies ensemble à un très-haut degré, mais non en même temps chez le même sujet. Une bête d'abord bien productive comme laitière et puis apte à se préparer vite et bien pour la boucherie doit avoir une tête longue, mais petite; l'encolure ne doit pas être si

mince que l'on croit généralement, elle doit être épaisse surtout vers la transition aux épaules. Le fanon doit être petit; le poitrail moins large que chez des bêtes destinées uniquement à la boucherie, sans être pourtant étroit; le dos charnu et plein; les côtes doivent faire une large saillie pour que les parties les plus précieuses deviennent aussi larges que possible; le train de derrière à partir des hanches sera plus long qu'il n'est ordinairement chez les laitières. On s'est convaincu que chez une vache pareille même fortement nourrie, l'aptitude à l'engraissement ne nuisait pas, la production du lait aussi longtemps que la disposition à l'engraissement ne se développe pas d'une manière excessive; on dit encore que cette vache peut donner presque autant de lait que sa maigre voisine; que son lait est meilleur, et, après qu'on a laissé tarir le lait, elle est promptement et facilement rendue bonne pour la boucherie.

Tout aussi bien qu'on peut réunir aux formes du corps passant généralement pour les plus parfaites les aptitudes à l'engraissement et à la production du lait à un degré satisfaisant, on peut y ajouter encore une très-bonne aptitude au trait. Mais plus on voudra développer l'une ou l'autre des premières aptitudes à un degré supérieur et jusqu'au dernier point, plus se développeront des formes et des qualités dans un sens qui ne correspondra plus à la force et à l'énergie nécessaires à de rudes travaux. Sous le rapport de l'abondance du lait, je l'ai indiqué dans le § 27, mais pour l'aptitude à l'engraissement, il faut considérer que des fibres musculaires fines et tendres, un tissu souscutané lâche et grasseux sont des choses qu'on estime au point de vue de l'engraissement rapide, de la prompte maturité et de la bonté de la viande, etc., on cherche à les obtenir au moyen du repos, des ménagements, d'une nourriture abondante, etc., tandis que ces résultats ne sont pas favorables à la production d'une substance musculaire plus robuste, à fibres plus grossières et plus fortes, et qu'ils nuisent à un développement considérable des forces.

Relativement à l'usage au trait des animaux femelles principalement, les Anglais admettent que l'habitude du travail produit des races endurcies, robustes, mais d'une maturité tardive, des animaux qui mangent beaucoup, s'engraissent peu, dont le système osseux prend un grand développement, mais qui ne prennent chair que fort tard. L'habitude du repos, au contraire, produit

des races féminines et tranquilles qui s'engraissent de bonne heure, acquièrent des formes charnues, arrondies, et donnent avec la même nourriture un meilleur profit à la boucherie.

Mes lecteurs me sauront peut-être gré d'aller chercher encore un des nombreux exemples que nous offre l'Angleterre et de montrer quelles sont les considérations qui guident pour établir dans des concours le mérite des bêtes bovines ; dans quelle proportion s'estime la valeur des différentes parties du corps et comment, tout en ayant égard principalement à l'abondance de la production du lait, on tient compte des formes et des qualités du corps, recommandées d'une manière générale.

#### ECHELLE DE MERITE POUR LES RACES LAITIÈRES.

Les statuts et les règlements de la Société agricole de Jersey, (île anglaise, peu éloignée des côtes de la Normandie) ont établi, d'après des points, l'échelle suivante pour reconnaître le mérite des bêtes bovines dont la destination principale est le rendement en lait et en beurre.

##### Pour les taureaux.

Art. 1. Pureté connue du côté paternel et maternel d'une race donnant beaucoup de lait et de beurre. 4 points.

Art. 2. Tête fine et pointue ; joues étroites ; bouche fine et à bords blancs ; narines hautes et ouvertes ; cornes lisses, annelées, pas trop épaisses à leur base et se terminant en pointes, noires à l'extrémité ; oreilles petites, de couleur orange à l'intérieur ; yeux grands et vifs. 8 points.

Art. 3. Encolure fine et légère, bien remplie vers les épaules ; poitrail large ; corps en forme de tonneau, profond, les côtes s'étendant jusque près des hanches. 3 points.

Art. 4. Dos droit du garrot jusqu'à l'attache de la queue, en angle droit avec celle-ci ; queue fine, descendant jusqu'à deux pouces au-dessous du jarret. 3 points.

Art. 5. Peau fine et lâche, souple, bien garnie de poils mous et fins de bonne couleur. 3 points.

Art. 6. Les avant-bras larges et robustes, les jambes courtes et droites, grosses et pleines au-dessus du genou et fines en dessous. 2 points.

Art. 6. Quartier de derrière, depuis la hanche jusqu'à l'extrémité du dos, long et bien rempli, les jambes de derrière peu obliques dans la marche. 2 points.

Art. 8. Croissance. 1 point.

Art. 9. Apparence générale. 2 points.

Perfection : 28 points.

Aucun prix n'est accordé pour un taureau qui n'obtient pas au moins 20 points.

##### Pour les vaches et génisses.

Art. 1. Pureté connue du côté paternel et maternel comme livrant bon lait et beurre. 4 points.

Art. 2. Tête fine, petite, pointue ; yeux grands et vifs ; bouche fine et à bords blancs, cornes polies, un peu annelées, à pointe noire ; oreilles petites de couleur orange à l'intérieur. 8 points.

Art. 3. Dos droit du garrot à la queue ; poitrine profonde, presque sur la même ligne avec le ventre. 2 points.

Art. 4. Peau mince, maniable, mais non lâche, bien garnie d'un poil fin, mou et de bonne couleur. 2 points.

Art. 5. Corps en forme de tonneau et profond, bonnes côtes, petits intervalles entre les côtes et les hanches, queue fine descendant deux pouces plus bas que le jarret. 5 points.

Art. 6. Jambes de devant droites et fines, reins pleins et longs, jambes de derrière courtes, avec des os assez fins ; sabots petits, les jambes postérieures non obliques dans la marche. 2 points.

Art. 7. Pis plein, s'étendant bien haut en arrière ; trayons grands, placés en carré et écartés l'un de l'autre ; veines lactées grosses et gorgées. 4 points.

Art. 8. Croissance. 1 point.

Art. 9. Apparence générale. 2 points.

Perfection : 30 points.

Du nombre exigé pour la perfection, il faut en ôter deux chez les génisses, parce que leur pis et les veines lactées ne sont pas encore complètement développés. Une génisse est donc parfaite avec 28 points. On ne peut accorder de prix ni à des vaches ni à des génisses qui réunissent moins de 21 points.

##### Races fondamentales.

Je vais considérer maintenant les diverses races, savoir :

10. Les races principales, d'après la division §§10-13.

20. Les races intermédiaires, provenues de mélanges des races principales ; parmi ces dernières, je ne citerai que celles qui méritent réellement le nom de races, c'est-à-dire, qui sont parvenues à avoir de la constance et ont acquis une certaine réputation. Il ne peut s'agir ici de tous les degrés intermédiaires provenus du mélange des races intermédiaires.

30. Les variétés.

40. Les bœufs exotiques.

## ECONOMIE DOMESTIQUE.

## PREPARATION DES CATAPLASMES.

**L**A farine de lin destinée à préparer des cataplasmes doit être d'un brun verdâtre, très huileuse, d'une odeur agréable, grise et sèche ; si l'huile en a été extraite, elle ne vaut plus rien. On met dans un vase quelconque, qui ne risque pas d'éclater sous l'influence de l'eau bouillante, une quantité de farine proportionnée à la dimension que doit avoir le cataplasme ; on en verse une seule fois sur la farine la quantité d'eau bouillante nécessaire pour l'amener à l'état d'une bouillie claire, et l'on remue rapidement à l'aide d'une spatule ou d'une cueiller de bois, jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance convenable.

Le linge dans lequel se prépare le cataplasme doit être d'une étoffe très-claire, telle que de la vieille toile, du calicot usé, de la grosse mousseline, et beaucoup plus grand que la dimension à donner au cataplasme, qui doit en être recouvert de manière que la farine ne puisse s'échapper. Si le linge n'est pas de dimension suffisante pour éloigner toute crainte à ce sujet, on le faufille lorsqu'il est replié.

Le cataplasme ne doit pas avoir plus de 2 lignes d'épaisseur ; on le pose du côté où le linge se trouve simple, et on le recouvre à l'extérieur d'un morceau de taffetas ciré ; c'est le plus sûr moyen de conserver l'humidité et la chaleur. Pour étendre la farine de graine de lin, il ne faut pas placer le linge sur du marbre ; la partie qui y aurait touché serait beaucoup plus refroidie que tout le reste, et, en se fiant à cette température superficielle, on s'exposerait à brûler la partie du corps sur laquelle on l'appliquerait.

Il faut renouveler le cataplasme assez souvent pour qu'il ne puisse jamais s'aigrir ou refroidir sur le malade. On le fixe, sans le serrer, avec un mouchoir, une bande d'étoffe ou une serviette.

Une habitude très-fâcheuse est d'employer les cataplasmes beaucoup trop chauds ; bien des malades ne sont satisfaits que s'ils sont un peu brûlés par le cataplasme. La règle absolue, au contraire, est que, sur une partie enflammée, le cataplasme doit être appliqué tiède.

On prépare le nouveau cataplasme avant d'enlever celui qui doit remplacer, et on essuie avec un linge fin et chaud la partie où il doit être réappliqué. Il faut mettre la plus grande célérité dans cette opération, afin d'éviter au malade tout refroidissement.

## DES SOINS A APPORTER AUX DENTS DES ENFANTS ET DES ADULTES.

**L**ES dents sont au moins aussi précieuses au point de vue de la santé qu'à celui de l'ornement naturel ; on doit donc apporter tous les soins nécessaires à leur conservation. Il est essentiel de les lever deux fois par jour, le matin en se levant, le soir au moment de se coucher, et de les frotter avec une petite brosse dont les crins soient assez écartés les uns des autres pour qu'il ne puisse rien séjourner entre eux ; ces crins doivent n'être ni trop durs, ni trop mous. Il faut que l'eau employée soit froide, ou au moins qu'elle ne soit que légèrement dégoûtée. L'usage de quelques gouttes d'eau-de-vie ou d'eau-de-vie camphrée ajoutées à cette eau me paraît un des dentifrices les plus simples et les plus efficaces ; j'y joindrais cependant l'emploi du charbon en poudre, ou d'une poudre porphyrisée, composée de moitié charbon et moitié quinquina rouge, dans laquelle on tremperait la brosse pour en frotter les dents et les gencives après les avoir bien lavées ; on rince ensuite légèrement la bouche. Il reste entre les dents et sous les gencives des portions invisibles de cette poudre dépurative et tonique, qui contribue, plus qu'aucun autre moyen, à la conservation des dents et des gencives, et qui même, à la longue, rétablit des gencives dont la détérioration détermine le déchaussement des dents, les dispose à se gêner et donne à la bouche une mauvaise odeur. Ce remède, ou plutôt ce moyen d'amélioration et de conservation, est du nombre de ceux qui n'agissent qu'après un assez long usage ; mais j'ai acquis l'expérience de son efficacité ; de plus, il entretient la blancheur des dents sans en altérer l'émail ; il est aussi peu coûteux que facile à employer. Je ne saurais trop le recommander ; on verra, au bout de cinq ou six mois d'usage, les gencives se regarnir et devenir saines et brillantes.

La détérioration des gencives résulte souvent d'une cause interne ; dans ce cas, un médecin peut seul indiquer les moyens dont il faut faire usage. Il se forme quelquefois sur les dents du tartre qui altère les gencives et déchausse les dents ; il faut le faire enlever. C'est un conseil qu'il ne faut pas manquer de donner aux gens qui n'auraient pas cette idée.

Si l'on a de très bonnes dents, Il est nécessaire, de temps à autre, de faire visiter sa bouche par un dentiste, pour faire

limer, plomber ou même arracher les dents mauvaises, qui peuvent causer d'abord des douleurs affreuses, qu'on attribue souvent à une autre cause, puis contribuer à faire gâter les autres. Avec ce soin on s'épargnera bien des douleurs, et, si l'on est obligé d'en supporter quelques-unes, elles ne seront pas passagères. Cependant on doit éviter autant que possible l'extraction des dents : lorsqu'elles se gâtent, il faut, avant de les faire arracher, les faire nettoyer et plomber. On a aujourd'hui des procédés qui laissent peu à désirer, et une dent plombée peut rendre encore de grands services. D'ailleurs, l'absence d'une dent fait un vide qui peut ébranler les autres et qui nuit toujours à la forme extérieure du visage. Cependant, si, malgré ces soins, elles continuent à se gâter et font souffrir, le plus sage est de les faire arracher.

Lorsqu'on est menacé de perdre par la carie une dent de devant, il faut à l'instant faire enlever *entièrement* la partie cariée : si on a négligé de le faire dans l'origine, ce n'est pas une raison pour s'en abstenir plus tard ; lors même que la dent serait presque à moitié gâtée, il est parfois possible de la sauver en la faisant limer. Enfin si le mal est sans remède, j'engage notre ménage à se faire arracher ou scier la dent avant que la carie ne pénètre jusqu'à la racine et à se faire mettre une fausse dent. L'art du dentiste a fait de très-grands progrès ; on parvient aujourd'hui de placer une dent avec une telle perfection qu'il est difficile de s'apercevoir qu'elle est fausse ; de plus, si elle ne remplace pas entièrement celle qu'on a perdue, elle permet néanmoins de manger en employant quelques ménagements, elle ôte à la prononciation le sifflement désagréable qui résulte de la perte d'une dent, elle s'oppose à ce que la salive soit lancée par cette lacune, enfin elle répare un accident très-désagréable à la vue et nuisible à la beauté.

On va me taxer de coquetterie après un semblable conseil. On aura tort, grand tort, et cependant je blâmerai toujours les femmes qui négligent leur tenue et le soin de leur personne après le mariage. Une femme doit-elle être moins désireuse de plaire à l'homme près duquel elle est fixée par un lien sacré qu'elle ne l'était lorsque ce lien n'était pas formé ? Au contraire ; lorsqu'il vous recherchait en mariage, il était facile de lui plaire ; vous aviez des attraits que l'âge et la possession vous ont fait perdre à ses yeux ; d'ailleurs la coquetterie ne consiste point dans le soin qu'on

prend de rendre sa personne agréable à ceux avec lesquelles on est appelé à vivre, mais bien dans le mauvais usage qu'on peut faire des agréments dont on est doué.

J'insiste beaucoup sur les soins à donner à la bouche, parce que généralement on les néglige.

Je dois recommander, bien qu'il ne soit pas exempt d'inconvénients, l'emploi de la créosote Billard pour les dents très-gâtées et qui causent une vive douleur ; j'en ai obtenu des effets fort heureux dans certains cas. Ce n'est point un remède radical, ni qui agisse avec une égale efficacité sur tous les sujets ; mais j'ai souvent, par son moyen, vu enlever comme par enchantement des douleurs presque intolérables chez les gens de la campagne, qui ne prennent aucun soin de leurs dents. Dans presque tous les cas on peut leur procurer un grand soulagement par l'emploi de ce remède.

L'alcool camphré a à peu près la même efficacité, et je crois même son action plus durable ; on introduit dans la dent cariée un peu de coton imbibé de cette préparation, et on le renouvelle à plusieurs reprises. Certaines personnes sont guéries presque instantanément par ce remède si simple ; d'autres n'en éprouvent pas de soulagement. Il n'y a aucun inconvénient à l'essayer, et on peut, quand il n'agit pas, recourir à celui que j'ai indiqué dans le paragraphe précédent.

Je dois aussi mentionner un autre moyen dont l'effet n'est pas moins efficace et qui peut être employé avec succès dans ce qu'on appelle *une rage de dents* : c'est un lavement. A l'instant la douleur cesse. Souvent elle reprend ensuite ; mais un moment de soulagement est précieux lorsqu'on l'a cherché inutilement par mille autres moyens.

#### Manière de traiter les maux de dents.

Une excellente manière de traiter les maux de dents qui causent des fluxions, c'est l'emploi des bains. On se met dans l'eau jusqu'au nez, et on y reste deux heures. Immédiatement au sortir de ce bain on s'enveloppe toute la mâchoire dans un coton en poil bien chauffé, maintenu par un mouchoir mis en mentonnière, et on se couche s'il est possible. Ce moyen répété est presque toujours salutaire, parce que le mal que cause une fluxion est inflammatoire ; le bain agit et sur la partie atteinte, et surtout l'individu. Je recommande beaucoup ce traitement pour le mal de dents, et j'engage le patient à y joindre un peu de diète.

## DENTITION DES ENFANTS.

La dentition des enfants demande une surveillance bien autrement active que la bouche des adultes ; il s'agit de leur faire un beau présent, car de bonnes et belles dents sont un don précieux. C'est une grande erreur de croire que la nature pourvoira toujours suffisamment à ce travail ; nous sommes si loin de l'état de nature que nous devons nous attendre à une foule d'accidents qui ne se produiraient pas dans un état plus rapproché de notre point de départ. Lorsque la première dentition, qui cause souvent bien des tribulations aux enfants, est terminée, il n'y a rien à faire à leurs dents ; elles ne demandent pas même à être lavées. Cependant souvent elles se gâtent de bonne heure, ce qu'on éviterait peut-être par ce soin ; mais il est difficile de persuader à un enfant de s'y attindre.

Lorsqu'un enfant a des dents gâtées, elles le font souffrir, et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'il est dangereux pour l'avenir de les faire extirper, si l'enfant n'a pas atteint à peu près l'âge auquel la seconde dentition s'opère. Il faut donc employer des moyens palliatifs, comme les cataplasmes faits avec une décoction de têtes de pavot et du pain ou de la farine de lin, et appliqués sur la joue malade, un peu de laudanum ou d'alcool camphré placé avec du coton dans la dent cariée, et quelques bains de pieds.

Il en est tout autrement lorsque les dents commencent à s'ébranler ; il devient nécessaire de faire visiter la bouche de l'enfant par un bon dentiste, pour s'assurer que le travail se prépare bien. On ne doit cependant point forcer la nature en arrachant une dent aussitôt qu'elle remue, mais bien lorsqu'elle n'est plus contenue que par

les gencives, avec lesquelles elle a trop d'adhérence, ou lorsqu'elle est serrée par d'autres dents, et qu'on peut craindre de voir celle qui pousse dessous, gênée par celle qui doit tomber, dévier de sa position ; il faut alors l'arracher ou la faire arracher sans pitié. Un enfant bien élevé se décide facilement à cette petite opération, que ses parents peuvent très-bien faire eux-mêmes avec la petite pince dont j'ai parlé dans le *Manuel de Pharmacie*. Si on a négligé ce soin et qu'une dent se présente mal, il n'y a pas à hésiter, il faut aller trouver un bon dentiste pour qu'il remédie à cette négligence par l'application d'un appareil. On est parvenu aujourd'hui à combiner ceux-ci d'une manière si ingénieuse qu'il n'est aucune mauvaise position de dent qu'on ne puisse réparer avec leur secours ; d'ailleurs ils ne sont point douloureux à poser, ou du moins ils le sont fort peu ; un peu de déchirement dans quelques parties des gencives est le seul mal à redouter. Ils sont d'un effet admirable et n'agissent que d'accord avec la nature et très-lentement.

Quelquefois la mâchoire est tellement étroite que les dents chevauchent les unes sur les autres ; c'est aux parents à s'armer de courage et à forcer l'enfant, si on ne peut le décider par la raison, à se laisser faire l'opération douloureuse de l'extraction d'une dent. Ce moment, aussi pénible pour la mère que pour l'enfant, est bientôt passé, et l'avantage qu'on en retire se fait sentir toute la vie. Mais ce cas est fort rare, et il ne faut recourir à l'opération qu'après avoir tout tenté pour l'éviter, et lorsque la mâchoire de l'enfant est assez développée pour qu'on ne puisse plus espérer de voir le désordre disparaître de lui-même.

## REVUE DE LA COLONISATION.

## LA COLONISATION PAR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

OUS avons toujours recommandé comme moyen puissant de colonisation, l'adoption de prix accordés par nos sociétés d'agriculture pour le défrichement de nos terres incultes. Jusqu'à ce jour il n'y a, croyons-nous, que la société de Témiscouata qui ait adopté dans sa liste de prix offerts cette amélioration si désirable. Les résultats obtenus sont pourtant la plus évidente du bien que pourraient faire toutes les sociétés en suivant un aussi bon exemple. Voici la liste des prix accordés

pour l'année 1866 ; nous la soumettons à nos sociétés avec le ferme espoir que l'an prochain nous aurons à enregistrer un plus grand nombre de lauréats.

Terre à la charrue faite et ensemencée en 1866 :

- 1o. Belone Caiouette, Viger..... 22½ arp.
- 2o. N. Bertrand, écr., Isle-Verte..... 22½
- 3o. A. Chille Bertrand, écr., Isle-Verte 22
- 4o. Olivier Gagnon, Viger..... 16
- 5o. Révd. M. Gaudin, St. Eloi..... 14

Terre à la herse faite en 1865 et 1866 et ensemencée en 1866.

- 1o. Edouard Lafrance, Viger..... 33 arp.
- 2o. D. Bertrand, écr., Trois-Pistoles.. 25
- 3o. Joseph LeBel, Hocquart..... 22
- 4o. H. Caron, St. Arsène..... 17½

50. N. Lauzon, Trois-Pistoles.....	17 arps.
Abattis faits en 1866 :	
10. Ed. Lafrance, Viger.....	40
20. H. Caron, Viger.....	38
30. Ths. Dumond, Trois-Pistoles.....	36
40. G. Gagnon, Viger.....	35
50. Octave Gajouette, Viger.....	27
60. N. Tazou, Trois-Pistoles.....	27

#### IMMIGRATION EN 1866.

**L**ES statistiques officielles sur le nombre d'immigrants arrivés au port de Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er octobre, viennent d'être publiées par le Bureau de l'Émigration.

Voici les plus importantes d'entre elles :

Le nombre total des immigrants a été de 26,873, soit 8,873 plus que durant la même période l'an dernier. Ils sont venus des pays suivants :

Angleterre.....	5,685
Irlande.....	1,804
Ecosse.....	2,082
Allemagne.....	3,330
Norvège.....	13,855
Belgique.....	117

—  
26,873

Les nationalités se répartissent comme suit : Anglais, 2,651 ; Écossais, 1,897 ; Norvégiens, 14,969 ; Danois, 506 ; Irlandais, 2,786 ; Allemands, 3,352 ; Suédois, 187 ; Belges, 117 ; autres nations, 528.

Sur ces 26,000 immigrants combien y en a-t-il qui sont demeurés en Canada ? Ne sont-ils pas presque tous allés aux États-Unis ? D'un autre côté, combien de canadiens ont-ils abandonné le pays pour aller vivre sur le sol américain ? Le nombre des émigrants n'est-il pas beaucoup plus considérable que celui des immigrants ?

#### QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE QUÉBEC.

**L**A Société de Colonisation se présente pour la quatrième fois devant le public, et vient solliciter de nouveau de tous les amis de la Colonisation leur obole annuelle pour venir en aide aux colons nécessiteux des paroisses nouvellement établies.

Il est inutile pour nous d'exposer notre mission et le but que nous nous sommes proposés. Ils sont assez connus de cette partie de nos compatriotes qui, depuis quatre ans, ont encouragé nos efforts. Chaque année nous avons justifié l'emploi des ressources qu'on nous avait confiées, et

les faits que nous avons racontés dans leur simplicité ont du convaincre nos amis, qu'en donnant, chaque année, une pièce de monnaie à la société de Colonisation, ils peuvent se rendre le témoignage d'avoir fait une bonne action. Nous nous adressons donc à eux avec confiance.

L'année dernière, à pareille époque, nous émettions un vœu qui ne s'est pas réalisé. Nous espérions que le nombre de nos membres augmenterait au point que nous pourrions les compter par milliers. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu réunir cette année que huit cent quatre vingt six membres donnant une somme de deux cent cinquante une piastre.

#### Résultats obtenus.

Il est vrai que les demandes de secours ont été moins pressantes. Grâce aux deniers que nous avons distribués, grâce à l'abondance relative de la récolte, les établissements que nous avons secourus ont pu se suffire à eux-mêmes. On a même vu, dans les cantons du Saguenay, surgir une nouvelle paroisse, à l'endroit appelé Kouspaganiche, sur les bords du lac St. Jean. Une quarantaine de familles y sont déjà établies et y seront bientôt suivies de cinquante autres. Nous nous sommes mis en rapport avec eux et tout ce qu'ils nous ont demandé a été l'octroi d'une petite somme pour les aider à construire une chapelle. Nous leur avons en conséquence expédié cinquante piastres.

Nous avons pour le même objet voté une somme de quinze piastres pour une chapelle dans les townships de Hurton.

Dans le mois d'octobre dernier un colon du township de Montauban, dans le comté de Portneuf, s'était adressé à nous et nous avait priés de l'aider. Malgré nos objections à la distribution de secours isolés, le bureau s'est laissé gagner par les recommandations pressantes qu'il nous avait fournies et lui a accordé douze piastres qui ont été employées avec profit et avantage pour lui et pour la cause de la colonisation.

Dans le mois de janvier suivant, des représentations nous furent faites de la part d'un nombre assez considérable de colons qui s'étaient groupés alentour du monastère des Révérends Pères Trappistes, dans le canton Langevin. Ils se trouvaient isolés au milieu de la forêt sans pouvoir communiquer avec les anciens établissements. Ils étaient prêts à se réunir en corvée et à fournir leurs bras pour déblayer leur chemin sous la direction des R. P. Trappistes, mais ils étaient trop pauvres pour subvenir pendant ce temps à

leurs besoins et à ceux de leur famille. Une somme de cent piastres leur fut donc transmise. Ils ont réussi avec ce secours à se frayer un chemin qui n'est pas encore terminé, mais peut suffire pour le moment à leurs besoins.

Il nous restait en caisse une somme de 80 piastres que nous nous réservions, quand il nous fut fait une autre demande de la part des colons du Cap Chatte et du Grand et Petit Méchin, district de Gaspé, qui, rendus au mois de juin, n'avaient pu ensementer leurs terres faute de ressources. Le cas était urgent; une goëlette devait partir pour ces endroits dans deux jours. Nous votâmes immédiatement soixante-quatorze piastres. Deux de nos membres se chargèrent d'en faire l'emploi à Québec en achat de grain, et le lendemain, la goëlette mettait à la voile emportant quelque cents minots de grains de diverses sortes. Nous ne pouvions pour le présent rendre compte du résultat de notre envoi, n'en ayant pas encore reçu de rapport. Nous prenons cette occasion d'informer les missionnaires par l'entremise desquels nous adressons des secours aux colons qu'il serait désirable qu'ils nous fissent rapport sans délai.

Nos ressources étant épuisées, nous n'avons pu satisfaire à quelques demandes qui nous furent faites après cette époque.

Au moment de commencer une nouvelle année, nous croyons pouvoir jeter avec une douce satisfaction un regard sur le passé. Nous pouvons affirmer que, grâce à notre coopération à tous, nous avons rendu des grands services à la cause de la colonisation. Plus d'un canton nouveau a vu renaitre ses espérances et a pu progresser d'une manière sensible parce qu'au moment du désastre nous lui avons tendu la main. Citons, comme exemple entre plusieurs, ce qui est arrivé, il y a deux ans, aux colons du Lac St. Jean. Quatre paroisses nouvelles, victimes de deux incendies consécutifs, ont été sauvées par nous de la ruine et de la misère. C'est le témoignage que nous ont rendu les missionnaires dans le temps.

#### Operations à venir.

Depuis le commencement de notre société, nous avons eu des relations intimes et suivies avec les colons du Saguenay. Ce n'est point que là se soient bornés nos exploits; mais nous y avons versé une partie de nos ressources, parce que les colons s'y portaient en plus grand nombre et que nos secours, pour être efficaces, doivent être concentrés dans une localité. L'expérience nous a appris qu'il vaut mieux aider vingt colons

dans une seule localité que d'aider le même nombre dans vingt paroisses différentes.

Et d'ailleurs, la vallée du Saguenay ne semble-t-elle pas être une terre privilégiée? Lorsqu'il y a trois siècles, Jacques-Cartier vint reconnaître les bords du St. Laurent, les naturels du pays lui firent une description enchanteresse du Royaume du Saguenay. A les en croire, il n'y avait pas de plus beau pays au monde. L'or, l'argent et tous les minéraux précieux s'y trouvaient en abondance; c'était une terre d'abondance et de prédilection. Le tableau était si brillant que Jacques-Cartier en rendit compte à la cour de France et qu'il devait y faire une exploration. La suite des siècles a fait justice de toutes ces merveilles, et aujourd'hui, si on n'y a pas trouvé de mines d'or et d'argent, on est certain du moins qu'on y trouve de vastes et riches forêts à exploiter et des champs féconds à cultiver.

N'en peut-on pas conclure qu'en parlant du Saguenay, les Aborigènes n'entendaient peut-être qu'user d'une allégorie assez semblable à celle du bon Lafontaine dans *la Fable du laboureur et ses enfants*? "Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage paternel; un trésor est caché dedans; je n'en connais pas l'endroit, mais cherchez bien et vous le trouverez. Fouillez, bêchez, remuez la terre en tous sens." Le père mort, les enfants firent ce qu'il avait dit. Ils remuèrent et retournèrent le champ en tous sens si bien qu'au bout de l'an il rapporta double récolte :

D'argent point de caché. Mais le père fut sage  
De lui montrer, avant sa mort  
Que le travail est un trésor.

Et Lafontaine ajoute comme moralité :

Travaillez, prenez de la peine,  
C'est le fonds qui manque le moins.

Travail et peine! ce sont là les hôtes qui accompagnent le plus assidûment le colon dans les premières années de sa carrière agricole. Il faut les avoir vus à l'œuvre, il faut entendre les récits des missionnaires pour s'en faire idée. Le plus souvent, un père de famille que des revers ont frappé, est obligé de gagner péniblement sa vie dans les chantiers. Il réussit tant bien que mal à leur fournir le pain quotidien. Mais il a des enfants et il lui est pénible de leur voir en perspective une existence semblable à la sienne. Il se décide à les établir sur une terre nouvelle. Dans les jours de chômage, il part accompagné de ses garçons et commence avec énergie à défricher une terre. Au bout d'un an ou deux, il a fait un *éclairci* d'une douzaine d'arpents, il a réussi

à se construire une maison grossière, et dans l'automne il retourne avec toute sa famille pour continuer ses défrichements. L'hiver sera rude et long, plus d'une misère et d'une privation viendront s'asseoir à son foyer. Il est cependant plein de courage; il sait que ses labeurs seront récompensés. Mais souvent il s'est trompé dans ses calculs; une modique somme qu'il avait ménagée pour ses semences, a dû servir à nourrir la famille. Le printemps arrive et il n'a pas un grain à mettre en terre. Jugez de son désespoir. S'il n'est pas secouru, il devra abandonner son entreprise. Qu'à ce moment la Société de Colonisation lui fasse remettre quelques minots de grain qui auront coûté une douzaine de piastres, et voilà une existence assurée et dans dix ans ce colon sera, sinon dans l'abondance, du moins au-dessus du besoin.

Et qu'on ne dise pas que c'est là un tableau d'imagination. C'est d'histoire, et nos registres et nos correspondances sont là pour l'attester. Depuis quatre ans, nous avons rendu le même service à plus de cent colons.

Si ces considérations ne sont pas suffisantes pour nous valoir un plus grand encouragement de la part du public, elles seront toutes puissantes pour nous faire persévérer dans notre œuvre.

PH. J. JOLICEUR, *Président.*

#### LA COLONISATION DU SAGUENAY.

M. le rédacteur, — L'intéressant rapport du président de la société de colonisation de Québec publié dans les journaux français de cette ville, mérite certainement d'attirer l'attention de tous les amis de la colonisation et en particulier des colons du Saguenay qui ont eu une si large part dans la distribution des deniers de la société. Au nom de ces colons, je ne saurais trop le remercier pour ses sentiments, si bien exprimés, de vive sollicitude à leur égard. En me faisant l'interprète de leurs sentiments de reconnaissance à l'égard de messieurs les directeurs de la société de colonisation de Québec, j'éprouve du bonheur à faire connaître les résultats importants que la judicieuse libéralité de ces messieurs a produit dans notre territoire.

#### Le lac St. Jean.

Un secours, même très-minime, lorsqu'il est apporté dans un temps opportun, peut sauver de la ruine un pauvre colon et assurer son avenir. Les quelques familles de la Pointe Bleue qui, dans le printemps de 1864, obtinrent du grain pour ensemençer leurs terres

n'oublieront jamais ce bienfait et les heureuses conséquences qui en ont résulté. Je me rappelle encore les paroles de contentement qu'exprimaient quelques-uns de ceux qui, dans l'automne, en me rencontrant, me témoignaient devoir à la société le pain que mangeaient leurs enfants, et l'espoir de réussir à se maintenir sur le lopin de terre où ils étaient venus comme pour camper, un an ou deux ans auparavant. Tous les lecteurs de journaux doivent se rappeler le récit des misères éprouvées par les colons de Koushpaganish. Qui croirait que ces colons qui, pour la plupart, en 1864, étaient réduits à la mendicité, sont aujourd'hui dans un état prospère, et n'attendent que la décision de l'évêque sur le choix d'un local convenable pour préparer les matériaux nécessaires à la construction d'une chapelle. Les succès étonnants de ces premiers colons ont attiré dans cette localité un bon nombre d'autres hardis bucherons qui ont fait une trouée profonde dans cette épaisse forêt dont les bords, plantés de cèdres d'une grosseur énorme, semblaient impénétrables. Le printemps dernier, cette petite colonie comptait 160 communicants. Il y avait 3 familles en 1863.

Dans deux ou trois ans, la population sera suffisamment dense pour nécessiter la présence d'un prêtre. Sans les quelques minots de blé et d'orge distribués en temps convenable, peut-être ne compterait-on aujourd'hui encore à Koushpaganish que quelques pauvres isolés, parcourant les chantiers l'hiver, et traînant une existence misérable en été sur les grèves du lac. Il faut avoir été témoin, comme je l'ai été moi-même dans les nombreux voyages entrepris dans l'intérieur du comté de Chicoutimi, des misères, des privations endurées par ces courageux pionniers de la colonisation, pour comprendre ce que doivent éprouver de bonheur les familles qui, grâce à leur indomptable énergie et au généreux concours des amis de la colonisation, sont parvenues à surmonter les difficultés sans nombre semées sous leurs pas. Que de pauvres femmes, de pauvres enfants à demi vêtus, ont passé des deux ou trois jours sur les grèves du lac Kinogami ou du lac St.-Jean, exposés aux vents des tempêtes et aux pluies froides du printemps et de l'automne, sans autre abri qu'un chiffon de toile, quelques lambeaux de couvertes. Imaginez toute une famille blottie dans un canot d'écorce de 15 à 18 pieds de longueur, franchissant les rapides de la belle Rivière, au risque d'être engloutie à chaque instant en allant frapper contre un écueil,

ou bravant, pour profiter d'un vent favorable, les vagues dangereuses de nos grands lacs. Arrivés au terme du voyage, à bout de ressources, rencontrant leurs devançiers souvent aussi misérables qu'eux-mêmes, le mari, la femme, les enfants se hâtent de construire une hutte pour se mettre à l'abri, et de tendre des rets pour subvenir par la pêche à leur subsistance. Voilà en quelques mots l'histoire de plusieurs familles maintenant établies à la Pointe Bleue et à Kouspaganish.

Chrystôme Boivin et Prime Thibault m'ont raconté avoir fait leurs premières semences dans l'anse de Ouiahtechouan, sans autre nourriture que le poisson pris dans leurs rets. Cet unique aliment suffisait à leur donner de la force pour travailler 6 heures par 24 heures. La faiblesse les condamnait à une inaction complète le reste du temps. Ceux qui, en très-grand nombre, ont traversé en hiver les chemins St.-Urbain et Ste.-Agnès, et ont parcouru dans leur longeur les lacs Kinagami et St.-Jean, peuvent seuls avoir une idée des souffrances endurées par les familles obligées de faire un tel trajet, et comprendre l'héroïsme de ces émigrés canadiens forcés de fuir les rives du grand fleuve pour s'enfoncer dans l'intérieur de nos forêts et s'attacher à ce sol qu'on ne semble leur donner qu'à regret. Pour celui qui est à portée de constater les fatigues, les misères inouïes de nos pauvres colons, j'oserai dire qu'il y a lieu de s'étonner que l'émigration en pays étranger, malheur que l'on ne saurait trop regretter, ne soit pas plus nombreuse. Il faut l'indomptable persévérance du canadien-français pour affronter tant de dangers, endurer tant de privations. Il faut l'encouragement de cet ami intime de tout cœur en proie au malheur, du ministre de la religion, l'espoir de voir plus tard un clocher semblable à celui qu'on laisse, pour poursuivre une carrière ouverte sous de si pénibles auspices.

Hier, j'étais l'heureux spectateur du départ du curé de la nouvelle paroisse de St.-Dominique de la rivière au Sable, dans le township Jonquière. De bonne heure le matin, vingt colons étaient rendu au débarcadère à Chicoutimi et partaient gaiement vers midi avec leur pasteur en tête, le Rév. M. Gagné, emportant tous ses effets de ménage. Le fils même de cette intrépide veuve Maltais dont le nom figure si noblement dans le récit fait par M. Lajoie des exploits des pionniers de notre colonisation, conduisait M. Gagné en compagnie de son père, vicillard aux cheveux blancs,

qui a laissé Québec pour suivre son fils dans cette demeure éloignée. A son arrivée, une agréable surprise l'attendait; tous ses paroissiens, réunis près de l'église, faisaient entendre une bruyante décharge de mouqueterie.

Une jolie église en voie d'érection à l'anse au Foin, côté nord de la rivière Saguenay, sera prête pour le service divin dans le cours de novembre prochain. L'actif curé de Ste.-Anne du Saguenay, le Rév. M. Richard, a dirigé lui-même les travaux, se faisant tour à tour architecte et ouvrier.

Dès l'année prochaine une nouvelle place de chapelle doit être désignée à la Pointe-au-Tremble, entre la Pointe-Bleue et Kouspaganish.

#### PUISSANCE DES SECOURS.

Plusieurs des zélés directeurs de la société de la colonisation de Québec ont pu apprécier par eux-mêmes les progrès que la colonisation a faits dans l'intérieur du territoire du Saguenay, et constater l'importance d'en favoriser de plus en plus les développements, en secourant ceux qui ne demandent, pour s'y fixer d'une manière permanente, que l'assistance de quelques minots de grain dans la saison des semences. Trois ou quatre minots de blé ou d'orge, déposés dans une terre bien préparée, suffiront pour fournir le pain d'une famille pendant toute une année. Le président honoraire de la société, M. Ant. Racine, pourrait redire mieux que tout autre les changements prodigieux opérés dans l'espace d'une vingtaine d'années, depuis le temps où Simon, le grand chef des Montagnais, le conduisait par les rapides et les portages de la rivière Chicoutimi, les plis et replis entrelacés d'aulnages de la rivière des Aulnais, et le cours accidentel de la Belle Rivière, jusqu'au poste de Métabetschouan, pour administrer les secours religieux aux familles indiennes réunies en cet endroit. C'était un bien long voyage alors que de se rendre à Métabetschouan: il fallait un guide expérimenté pour franchir les portages et sauter les rapides. Aujourd'hui des colons sont établis à douze lieues plus loin, ou trente lieues de Chicoutimi, situé à vingt-cinq lieues du St. Laurent. Plusieurs de ces colons ont fait avec leurs familles le même trajet que fait alors le dévoué missionnaire.

Le tableau que M. le président fait en terminant son rapport "des misères éprouvées par le pauvre colon" n'est que trop vrai, et il serait bien à désirer que les secours mis à la disposition de la société fus-

sent plus considérables en vue du bien qu'elle peut opérer. On peut mettre de côté les éloges pompeux faits autrefois à Jacques Cartier par les indigènes sur les richesses du territoire du Saguenay, et croire que nonobstant les difficultés de communication et certaines déféctuosités dans la nature du terrain, il y a dans ce territoire des terres arables en étendue suffisante pour satisfaire les besoins d'une nombreuse population, et assurer d'amples rémunérations aux travailleurs intelligents.

#### VOIE DE COMMUNICATION.

Ce serait ici l'occasion de faire quelques remarques sur la nécessité de seconder d'une manière efficace les efforts des amis de la colonisation, et le travail de nos courageux cultivateurs, en terminant nos chemins commencés depuis 12 à 15 ans et en en ouvrant de nouveaux; mais comme je me trouverais entraîné au-delà des limites ordinaires d'une correspondance, je crois devoir remettre à un autre temps quelques considérations sur ce sujet important. Je posséderai alors des renseignements suffisants sur les travaux effectués dans le cours de l'année sous la direction du Département de la Colonisation, et je serai en état de faire apprécier combien une action bien dirigée pourrait opérer de bien, soulager de nombreuses infortunes, et soustraire à l'émigration des milliers de vigoureux jeunes gens, l'élite de la force de notre population.

Peut-être devrai-je être obligé par la nature du sujet de faire quelques remarques peu agréables; mais s'il faut se soumettre en fait de colonisation aux intrigues politiques, marchander avec la bonne ou mauvaise humeur et les caprices d'un chef de département, il est inutile de compter sur des résultats satisfaisants. Il faut vouloir

sincèrement le bien pour l'opérer, et se mettre à l'œuvre résolument sans arrière-pensée de haine et de vengeance. L'homme public, animé d'un véritable patriotisme, doit pouvoir, il me semble, supporter une différence d'opinion, et résister aux instances d'amis souvent suspects. Que de bienfaits opérés si certains moyens étaient distribués avec ce désintéressement et cette intelligence dont a fait preuve la Société de Colonisation de Québec! que de misères soulagées! que de pauvres familles sauvées des malheurs de l'exil. Si advenant la Confédération, le département de la colonisation doit avoir dans le Bas-Canada cette importance que les promoteurs du projet ont fait entrevoir et que tous les amis de la colonisation souhaitent ardemment qu'il possède, ne doit-on pas d'avance faire connaître l'opinion publique à ce sujet. Un surintendant de colonisation, remplissant l'office d'assistant commissaire des Terres de la Couronne, et ayant des pouvoirs analogues à ceux de notre estimé surintendant de l'éducation, protégé par son état de permanence et un contrôle suffisamment étendu contre l'influence des partis politiques, pourrait certainement améliorer le système actuel et assurer les succès d'une œuvre intimement liée à la prospérité du Bas-Canada. Je me permettrai d'ajouter que pour faciliter la tâche assez délicate de nommer une personne compétente pour remplir cette situation, il serait peut-être à propos que le choix de ce surintendant fut fait à la suggestion d'une convention des amis de la colonisation. En terminant je prends la liberté de soumettre cette question aux zélés directeurs de la Société de Colonisation de Québec.

P. A. T.

Chicoutimi, le 2 octobre 1866.

## REVUE MANUFACTURIERE.

### REORGANISATION DES INSTITUTS D'ARTISANS.



EST pendant le mois de décembre que les instituts devraient se réorganiser et faire leurs élections. Nous nous sommes demandé souvent comment il se fait que dans chaque comté il y ait au moins une société d'agriculture et que dans nos grandes villes, nos peuplés villages, les artisans aient tant de peine à maintenir un institut. Serait-ce qu'il y a moins d'intelligence chez nos ouvriers que chez

nos cultivateurs, moins d'aisance, moins d'étude? Nous ne pouvons le penser. Et pourtant le champ qui s'ouvre aux travaux des instituts est aussi vaste que celui des sociétés. Il faut donc chercher ailleurs la raison de l'insuccès. Nous la trouvons dans le peu d'encouragement accordé aux instituts par le gouvernement. Il est bien vrai que \$200 sont votés annuellement à l'encouragement des arts et manufactures, mais les instituts n'ont jamais touché un cent de cet octroi. La Chambre des Arts garde à elle seule tout le montant et serait prête

à en absorber d'avantage. Là est le mal et le remède. Il faut que les instituts qui existent aujourd'hui aient des représentants dans la Chambre des Arts pour en contrôler les dépens. Alors une répartition plus équitable aura lieu et les ouvriers de toute la province, sans distinction de nationalité ou de localité, profiteront de l'octroi du gouvernement.

Pour cela les instituts devront, pendant le mois de décembre, choisir un délégué à la Chambre d'Agriculture pour chaque 20 membres de l'institut. Les élections de la Chambre se feront le 2me mardi de janvier prochain, et les délégués de chaque institut contrôleront le choix des officiers et directeurs de la Chambre pour 1867. Voilà le remède.

Jusqu'ici la Chambre des Arts et Manufactures n'a rien fait des devoirs qui lui sont imposés par la loi qui la constitue. La loi statue que : " Il sera du devoir de la Chambre des Arts de prendre des mesures pour faire des collections et pour établir à Montréal, dans le but de pourvoir à l'enseignement des ouvriers et artisans, des musées de minéralogie, avec des cabinets pourvus de modèles, d'œuvres d'art, d'instruments et machines, ainsi que des bibliothèques gratuites, qui contiendront les livres de consultation, plans et dessins choisis, dans le but de conférer des connaissances utiles de rattachement aux arts mécaniques et aux manufactures. De prendre des moyens de se procurer des pays étrangers de nouveaux instruments et machines perfectionnés et de constater la qualité, la valeur et l'utilité de tels instruments et machines. Et le ministère de l'agriculture fera faire des doubles ou copies des modèles, plans, spécimens, dessins et spéculations déposés dans le bureau des Patentes, pour lesquels il aura été émané des brevets d'invention, et les fera placer dans les cabinets, musées, bibliothèques de la Chambre des Arts."

Nous sommes encore à attendre quelque chose de ces pouvoirs donnés à la Chambre des Arts en 1859. Depuis huit ans elle a touché régulièrement au moins \$2,000 par année, mais pas un cent n'en a été dépensé en dehors de l'institut des artisans de la rue St. Jacques. Il est temps qu'une réforme se fasse. Il est bien vraie qu'on a vu s'élever le palais d'industrie dans la rue Ste. Catherine, mais nous sommes encore à savoir à qui appartient cette construction et de quelle utilité elle peut être pour les fins

de la Chambre des Arts et Manufactures. Si nous ne nous trompons pas, cette construction est sur le coup d'une saisie pour un montant énorme, et plutôt un embarras considérable pour la Chambre des Arts qu'une source de revenus. Cette difficulté devrait se résoudre de suite, la retarder c'est la rendre plus sérieuse encore. Mais comment pouvons-nous espérer la moindre réforme sans un changement dans le personnel de la Chambre, puisque, depuis huit ans elle n'a rien fait ? Evidemment c'est là que se trouve le mal et le remède. Aussi espérons-nous bientôt remédier à un état de choses qui a duré déjà trop longtemps.

#### INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS.

Suite de la Lecture de M. H. Fabre.

Aujourd'hui l'homme le plus estimé et le plus respecté ne dispose que de sa voix. La première place, l'influence dominante appartient au cabaleur le plus actif qui sait dénicher les voix avant les autres et les payer meilleur marché ou plus cher. L'influence qui vient après celle-là est celle de l'homme à qui il est dû beaucoup et qui force ses débiteurs à lui céder leurs votes au-dessous du prix courant.

Voici un ancien citoyen, respectable, respecté, dévoué, qui a souvent servi le public et qui n'en a jamais rien reçu, ce qui est la marque du vrai citoyen. Quelle est la récompense légitime de son patriotisme, la rémunération qui lui est due pour ses services, c'est la confiance de ses concitoyens, c'est la considération qui s'attache à ses actes, l'autorité que doivent avoir ses conseils. Eh bien ! il se voit enlever son autorité, et par qui ? Par un voisin sans aveu. L'influence est déplacée, elle appartient au plus habile au lieu d'appartenir au plus honnête.

Il y a un tarif variable pour les élections, tant pour le vote, tant pour les hurrahs, tant pour les coups de poing. On paie les gens pour voter, on les paie pour ne pas voter. Les partisans qui vous écoutent, les auditeurs qui vous applaudissent, sont autant d'employés électoraux bien rétribués par le candidat que vous soutenez de votre parole plus ou moins éloquente.

Ceci me rappelle une anecdote ; j'en étais encore à mes débuts politiques et j'ignorais le premier mot de l'art électoral. On m'envoya haranguer dans un quartier jusque là ignoré de moi. Une cinquantaine

d'électeurs étaient rénnis dans une salle basse. Je m'efforçai de les émouvoir et de les convertir à ma cause. Ils me parurent récalcitrants, car, durant tout mon discours, pas le plus faible bruit d'applaudissement ne vint caresser mon oreille attentive. Evidemment, j'avais affaire à des gens qui avaient déjà des opinions bien arrêtées et qu'il n'était pas facile d'ébranler. Mon discours terminé, un murmure violent céla :

“C'est bel et bon tout cela, mais nous voudrions savoir combien vous aller nous donner pour les jours de votation. M. X. nous offre.....”

Je sentis mon discours me retomber sur l'estomac et de longtemps je ne le digérai.

L'homme entendu en affaires électorales qui m'accompagnait me dit que ce n'était rien et qu'il arrangerait tout cela.

Cependant, un électeur indigné se leva au milieu des autres et voulut leur faire honte de leur conduite. Mais il n'eut pas plus de succès que moi.

Quelques temps après, je retournai au même endroit. Les choses étaient bien changées, j'eus un succès fou. Surpris, je me dis modestement que quelqu'autre harangueur avait dû, dans l'intervalle, ramener par sa parole plus éloquente, mes auditeurs récalcitrants.

Il n'en était rien. On les avait tout simplement enrôlés à tant par tête pour les jours d'élection. C'est pour cela qu'ils goûtaient si bien mes paroles qui les avaient d'abord laissés insensibles. Quant au patriote dont l'indignation n'avait consolé de mon déboire oratoire, son intervention en ma faveur s'expliquait tout naturellement, il était retenu, payé d'avance.

Si l'état de choses que je viens de décrire brièvement, continue à s'aggraver, notre système politique est en péril. C'est vous, et vous seuls, messieurs, je le répète, qui pouvez le relever, le sauver. Vous êtes l'intelligence et l'âme du peuple; mettez-vous entre lui et ceux qui cherchent à le corrompre. Elevez-le à votre niveau, enseignez-lui comment il doit agir, montrez-lui l'exemple de ce qu'il doit faire.

Propriétaires ou en voie de le devenir, vous avez autant d'intérêt que qui que ce soit dans les affaires publiques, dans la prospérité du pays, car ce que vous avez, vous l'avez plus laborieusement gagné. Ceux qui mesurent l'intérêt qu'ils ont dans la chose publique au chiffre de leur fortune, qui croient avoir tout dit lorsqu'ils ont énuméré les millions de louis qu'ils ont au jeu, se trompent grandement. Ils oublient

que l'honnête médiocrité dont jouit l'ouvrier, lui est aussi chère que la plus opulente fortune peut l'être au riche négociant; en la perdant, il perdrait autant.

Cette ville de Montréal qui s'est si magnifiquement transformée depuis dix ans, n'est-ce pas de vos mains qu'elle est sortie couverte d'édifices superbes, animée par une immense industrie? Partout vous trouverez les souvenirs de vos travaux, les créations de vos bras. Vous êtes fiers de sa grandeur, de son accroissement.

Mais, messieurs, si la ville change, que ceux qui l'habitent demeurent les mêmes. Restons ce qu'étaient nos pères. Ils étaient mal logés, vous vous en souvenez, mais ils avaient le cœur bien placé. Les plus pauvres ne voudraient pas habiter maintenant les maisons où vécutent ces bonnes gens si heureux et si contents de leur sort, où ils ont élevé dans le culte de la vertu et de l'honnêteté des enfants qui sont devenus les braves citoyens que vous êtes, où ils sont morts bénis et consolés. Chaque fois encore que vous passez dans la rue, témoins de vos ébats de jeunesse, près de l'humble toit sous lequel s'écoulèrent vos premières années, sous lequel vos vieux parents vous aimèrent, le cœur se serre, et vous donneriez volontiers vos belles et commodes habitations bourgeoises pour quelques-uns de ces jours écoulés parfois dans la gêne. Pour rallumer l'être éteint de la famille, si c'était possible, que ne feriez-vous pas?

Ce passé était honnête et pur, et si haut que nous montions, n'en rougissons jamais, retournons souvent la tête en arrière pour voir si nous ne nous écartons pas du droit chemin où nous a guidés d'abord la main paternelle.

Si ce passé était honnête et pur, il était gai aussi. S'il y avait moins de pianos qu'aujourd'hui, on chantait plus gaiement. La voix sortait sans se faire prier du gosier et ne se contournait pas à en perdre haleine, mais elle ne lâchait pas l'air. Au lieu de faire des désordres, comme maintenant, de porter des santals, on chantait des chansons, c'était mieux, la parole glace et le chant transporte.

Sachons en convenir sans fausse honte, nous sommes une race pauvre vivant au milieu de riches conquérants. Plus que les autres populations, nous nous devons protection les uns aux autres. Et cependant qu'arrive-t-il? Aussitôt qu'un homme est parvenu, il tire l'échelle par où il est monté à la fortune de peur que quelque autre s'en serve après lui et le rejoigne. Il

s'empresse d'encourager les gens qui n'ont pas besoin d'encouragement. Il tremble qu'on le reconnaisse pour l'homme qui tirait autrefois le diable par la queue, il s'efforce d'effacer de sa personne la marque de naissance, le signe original, il se déguise en anglais de façon à ce que ses anciennes connaissances aient peine à le reconnaître. L'argent qu'il a gagné, grâce à ses compatriotes, il le dépense au profit des autres races, il en enrichit des gens qui ne le connaissent pas, qui estropient son nom en tête des comptes et saignent sa bourse au bas. Sa maison n'est belle que si elle ressemble à la résidence de quelqu'aristocrate de la rue Sherbrooke, arrivé d'Angleterre il y a vingt ans, le sac sur le dos; il est mal à l'aise dans ses fauteuils, s'ils ne sont pas de fabrique anglaise; il trouve que ses meubles ont l'air gauche, si un ouvrier canadien y a mis la main.

Un jour cependant, l'ambition le tente et il vient ici ou ailleurs déclamer sur la nationalité. A l'entendre on le prendrait pour le plus grand patriote du pays. C'est un canadien pur sang et indomptable. Il nous raconte comme quoi il a fait fortune, il nous confie sa recette et nous souhaite d'en faire autant. Le lendemain, vous le rencontrez, il a oublié son discours de la veille.

Autrefois on faisait la cour aux rois, maintenant on la fait aux peuples, car c'est lui qui donne le pardon. On le proclame grand, indomptable, infaillible; on s'incline jusqu'à terre devant lui, on sert à la ronde et tout chauds les mêmes compliments indigestes. La société ou le corps de métier que l'on harangue est toujours le premier pays. On pourra dire avec ces derniers qu'ils sont les plus utiles, les plus nécessaires, puisque sans eux il faudrait marcher nu-pieds ou sur la tête; d'un autre côté, on démontre aux menuisiers qu'ils sont les plus utiles, puisque sans eux il faudrait coucher à la belle étoile. Tenez-vous en garde, messieurs, contre les flatteries excessives, intéressées, trop exagérées pour être sincères. Jugez les gens par leurs actes et leur conduite, et non par leurs paroles. Jugez ceux qui veulent capter votre confiance, non au chiffre de leur fortune, mais à l'usage qu'ils en font. C'est assez de bonheur d'être riches, sans prétendre pour cela au monopole de l'importance et du mérite. Le talent ne s'achète pas, le mérite ne se gagne pas en spéculant, et tel qui a beaucoup d'écus n'a que cela. L'économie est une vertu domes-

tique, ce n'est pas une vertu publique, et l'on n'est pas un grand citoyen parce que l'on paie toujours les choses moins cher que les autres.

Souvent vous entendez des gens qui vous disent: "j'ai eu le talent de faire fortune, écoutez-moi bien, c'est la parole d'un homme qui s'adosse à quelques-unes des plus solides maisons de la ville et qui a sous les pieds cinq ou six terrains de 80 pieds de front. Je ne sais pas faire de discours, mais ma signature passe sans commentaire à la banque."

Non, messieurs, le talent de faire fortune, n'est pas le premier des talents, ce n'est que le talent le plus utile à celui qui le possède. Vous êtes riche, dites-vous, tant mieux pour vous, mais qu'est-ce que cela me fait; si vous êtes généreux, charitable, dévoué, je vous admire, mais si vous m'apprenez que sur vos £3,000 de recettes vous en dépensez £105 pour la toilette de votre femme et que vous en mettez £1,000 à la banque au nom de vos enfants, pourquoi voulez-vous que je me pême d'aise?

Non, messieurs, la première place dans la société comme dans votre estime doit appartenir au mérite, à la vertu, à l'intelligence, au talent. Lorsque l'on veut vous demander votre confiance, vos suffrages, ne regardez pas au porte-monnaie, regardez à la tête, regardez au cœur. Et vous-mêmes dans votre sphère, estimez plus le travail que le succès, le mérite que la fortune. Il y a d'excellents ouvriers qui ne font pas fortune, en sont-ils moins bons ouvriers pour cela? Il y en a de médiocres qui font autant d'argent qu'ils le veulent, en sont-ils meilleurs ouvriers pour cela? A qui appartient la supériorité, la vraie supériorité? A l'ouvrier qui sait faire de l'argent ou à l'ouvrier qui sait travailler? La seule compensation que puisse avoir l'homme qui se voit dépasser par la médiocrité, c'est la confiance qu'il a d'être estimé à son juste mérite par ses égaux.

Au sein de la fortune, joignez le labour intellectuel. L'homme qui sait lire, écrire et compter, a les clefs du monde moral, il n'y a pas de portes qu'il ne puisse ouvrir. Aggrandissez chaque jour le cercle de vos connaissances, à mesure que votre position s'améliore. Je ne vous recommanderai pas particulièrement de lire les journaux, j'aurais l'air de prêcher pour ma paroisse, mais je vous dirai lisez même les journaux, tenez-vous au courant de ce qui se passe dans votre pays, dans votre art.

Cette société est fondée dans ce but et

dans le but de vous assurer votre juste part d'influence dans les arts et métiers. Apportez-y une émulation constante; qu'il n'y ait point de jalousies entre les différents corps de métiers, entre les différentes sociétés. Qu'importe que les uns appartiennent à un corps de métier, les autres à un autre; vous êtes tous ouvriers, nous tous Canadiens, c'est le lien commun, prenons garde que l'envie ne le relâche, prenons garde que la discorde ne le brise.

Les uns de leur bras, les autres de leur parole ou leur plume, nous servons tous le pays. Nous contribuons à sa postérité, à sa grandeur. Qu'un même sentiment nous anime, qu'une même pensée nous guide, conservons le patrimoine de nos pères, et agrandissons-le de façon à ce qu'il porte des générations plus fortes encore et plus nombreuses. En toute chose, dans les arts, les métiers, la vie sociale, la politique, l'industrie, ayons des émules, mais n'ayons pas de supérieurs.

Nous sommes arrivés les premiers sur ce sol, n'y soyons jamais les derniers. Que sur toutes les hauteurs brille le reflet du génie de la France, que notre vieille gloire soit à chaque époque ravivée par un éclat nouveau et que son disque immortel s'agrandisse sans cesse.

Dans six mois s'ouvrira à Paris cette exposition universelle qui doit surpasser en splendeur tout ce qu'a vu le monde jusque ici. Nous aurons à nous y mesurer avec les nations les plus avancées. C'est vous, messieurs, qui y soutiendrez la lutte pour nous, c'est vous qui y maintiendrez l'honneur de notre industrie. Vous aurez là des juges dignes des plus belles œuvres. Montrez-leur ce que vous êtes, ce que nous sommes; et les ouvriers français salueront en vous leurs dignes émules et vous présenteront avec fierté à l'Europe industrielle.

HECTOR FABRE.

#### UNE MANUFACTURE A ST. HYACINTHE.

**L'**AGRICULTURE est la base de la prospérité publique. Sans elle tout languit et dépérit. Mais l'industrie est sa compagne inséparable. Ce sont deux sœurs jumelles qui vivent de la même vie et qui ont la même mission : le plus grand bien matériel de l'humanité. L'importance donc de chacune est telle qu'elle mérite toute la sollicitude de l'homme politique, de même que tout le respect des bons citoyens envers ceux qui s'y dévouent.

St. Hyacinthe est un grand centre de

population; le site en est charmant, sa société encore d'avantage. Les produits agricoles de toute espèce inondent chaque samedi son marché et en font une place de prédilection pour le petit capitaliste. L'Yamaska, avec ses rapides, l'embellit et appelle, ainsi que le chemin de fer qui la relie avec tout le Canada et les Etats-Unis, le capital et l'esprit d'entreprise. Mais l'industrie, la bienfaisante industrie, cette mère du pauvre et du travailleur, y est comparativement peu développée. Le travail manque au travailleur. Une proportion trop grande de son peuple languit ou émigre. Quelques manufactures encore à St. Hyacinthe, et notre ville ne le cèdera en rien à aucune autre localité dans le pays. Voilà tout ce qui lui manque. Elle a tout le reste en abondance.

Un homme pourtant semble vouloir à lui seul suppléer à ce grand vide, et faire seul la prospérité de sa ville et le bonheur de la population pauvre qui l'habite. Animé de cet énergique esprit d'entreprise que la nature n'accorde qu'à peu d'hommes, M. VICTOR COTE, riche en propriétés foncières, ne craint pas de s'élever aux hautes régions du commerce et de l'industrie. Ce monsieur emploie maintenant d'une manière constante pas moins de QUATRE-VINGT DIX hommes, dont plusieurs sont chefs de familles. Ses dépenses mensuelles s'élèvent à peu près à \$4,000. Il ne veut pourtant pas se borner à cette bagatelle. Dans quelques semaines sa tannerie contera 60 pieds de plus en front, avec trois étages, et une augmentation de vingt hommes à la main d'œuvre. On y fabrique le cuir de toute espèce, depuis le plus fort jusqu'au plus fin, et ce cuir est converti aussitôt en chaussures. Associé depuis quelques mois à un autre M. Côté, de Québec, sous le nom de "Côté & Côté," il possède aujourd'hui une fabrique de chaussures sur un grand pied. Cet établissement renferme les plus ingénieux et les meilleurs mécanismes du Massachusetts. Mais les ouvriers sont tous Canadiens.

Rien de plus beau que de voir cela en opération. On éprouve une impulsion toute particulière à la vue de tous ces hommes et même de ces jeunes filles qui se livrent à un travail honorable pour eux et utile à leur pays et à leur ville. On admire l'intelligence humaine qui a su découvrir déjà tant d'ingénieux moyens d'adopter la pénible loi à laquelle l'homme ne pourra jamais se soustraire entièrement. Un morceau de cuir brut se transforme en

quelques instants en une bonne et élégante chaussure. Cent cinquante paires de souliers de toute espèce sortent chaque jour de cet atelier. Cette rapidité d'exécution porterait à présumer de l'imperfection dans l'ouvrage. Pourtant c'est tout le contraire. Rien n'est plus remarquable que le fini, l'élégance et la solidité des chaussures ainsi fabriquées.

Aussi cette qualité supérieure, jointe au prix comparativement modique de cette marchandise, la fait-elle rechercher par tout le pays. On ne peut déjà satisfaire à toutes les demandes. Québec et les paroisses environnantes jusqu'à la Rivière du Loup et au Saguenay, les Townships de l'Est, et enfin tout le pays reçoivent déjà les produits de la société "Côté & Côté."

## TRAVAUX DE LA FERME.

### CULTURE DU CHANVRE.

Pointe Platon, 27 octobre 1866.

M. le rédacteur,

**COMME** vous le savez, messieurs Taschereau, Onslow et Ryan, de Québec, ont conçu l'excellente idée de faire pousser le chanvre au Canada, pour l'usage de leur corderie, au lieu de l'importer de la Russie ou du Kentucky.

L'avantage qui résulterait pour nous de la réussite de ce projet serait considérable; les sommes que nous payons aux cultivateurs de la Russie et du Kentucky iraient dans la bourse des cultivateurs canadiens; les frais du transport de ces pays lointains jusqu'ici, les commissions à payer, les assurances, etc., ne pesant pas sur notre chanvre canadien, les industries qui travaillent le chanvre prendraient de l'essor, à mesure que le prix des matières premières diminuerait; nous verrions des manufactures s'élever pour travailler le chanvre sous toutes les formes, en cordages et en toiles; en un mot, ce serait une nouvelle source de richesse pour le pays.

La question est de savoir si la culture du chanvre peut réussir au Canada et si elle est avantageuse. L'expérience du passé répond affirmativement. Quant au présent, étant un de ceux auxquels MM. Taschereau et Cie ont distribué de la graine ce printemps, je erois pouvoir me rendre utile en publiant quelques remarques sur les résultats de la culture que j'ai faite cet été, si vous voulez bien m'accorder une place dans votre journal.

J'ai semé six arpents en chanvre, dans différentes espèces de terrain, et avec différents traitements. Du résultat de ces expériences, je conclus que la première condition, pour que le chanvre vienne bien, c'est que le terrain soit meuble. Cette plante pousse si vite qu'il faut qu'elle absorbe sa nourriture rapidement, ce qu'elle peut

faire seulement dans un sol meuble; sa racine descend verticalement dans la terre; plus elle descend bas, plus la plante devient longue, il faut donc un labour profond: un premier labour en automne, un second en travers les printemps, et plusieurs hersages pour ameublir la terre. Le terrain doit être bien égoutté; c'est l'eau du sous-sol qui a le plus fait souffrir notre chanvre cette année. Comme de raison, la quantité de fumier à mettre dépend du terrain; nous avons eu de beaux résultats, dans certains endroits, sans fumier.

L'on paraît craindre que le chanvre n'épuise la terre; je n'ai pas la présomption de donner une opinion sur ce point, l'expérience en décidera, mais c'est un essai qu'il vaut bien la peine de faire. Nulle plante ne nettoie mieux la terre que le chanvre; il pousse si vite et si haut qu'il étouffe toutes les mauvaises herbes.

Le plus grand inconvénient de cette culture, c'est que le mâle mûrit environ un mois plus tôt que la femelle, qui porte la graine. Il faut donc l'arracher en deux fois. Pour éviter de briser la femelle, en arrachant le mâle, chaque personne arrache également le mâle et la femelle en marchant droit devant elle, par un espace d'environ deux pieds de large, de manière à se former un sentier d'un bord du champ à l'autre: Elle suit ensuite ce sentier, et, sans en sortir, elle arrache à droite et à gauche les mâles, qui sont très faciles à distinguer, sans briser les femelles qui restent sur pied jusqu'à ce que la graine soit mûre.

L'on peut faire rouir le chanvre sur la terre, comme le lin. Nous avons roui le nôtre dans l'eau, l'on fait des boîtes d'environ huit ou dix livres; une plus grande épaisseur ne serait pas favorable au rouissage. Notre chanvre est resté à l'eau, dans certains endroits où l'eau était peu profonde et croupissante, une semaine: dans d'autres où l'eau était plus profonde et avait un peu de courant, jusqu'à deux semaines. C'était

au mois d'octobre, lorsque l'eau commence à être froide; si nous l'avions mis rouir vers la fin du mois d'août, comme nous l'aurions fait si nous avions pu semer à temps, l'eau étant plus chaude il aurait mis moins de temps à rouir. Nous l'avons sorti de l'étang lorsque l'écorce se détachait facilement du bois, depuis la racine jusqu'au sommet de la plante; après l'avoir laissé debout quelque temps, le long des clôtures, pour faire égoutter l'eau, les bottes ont été délicées et étendues sur la prairie, pour sécher, ensuite liées en grosses bottes de vingt à trente livres et rentrées.

Quant à la perte de poids, dans les opérations du rouissage et du séchage, elle s'est montée à un tiers pour le mâle qui a été arraché mûr, et à une moitié pour la femelle qui n'était pas mûre. Nous avons été obligés d'arracher les deux ensembles cette année.

Avant que de parler des résultats obtenus, je dois dire que nous avons semé un bon mois trop tard, le 14 juin; nous n'avons pas pu avoir la graine plus tôt. Aussi, la graine n'a pas mûri, et nous ne pouvons compter, pour cette année, que sur la flasse. Par inexpérience, et faute d'apprécier cette plante à sa juste valeur, ceux qui l'ont arrachée, et surtout les enfants, en ont perdu une quantité considérable; le choix du terrain laissait beaucoup à désirer dans certains cas; dans un de nos champs, le chanvre a été hâché par la grêle, et il a cependant, malgré cela, donné d'assez bons résultats; les pluies continuelles d'août et de septembre lui ont fait tort partout.

L'arpent qui m'a le plus rapporté est celui qui se trouve situé au moulin de Domaine; il se composait, en grande partie, de terre, où nous avons semé des pommes de terre deux années de suite; le reste de cet arpent était une vieille prairie usée que nous n'avons labourée que ce printemps, et qui a très-peu rendu; nous n'y avons pas mis de fumier. Après avoir roui et séché le produit de cet arpent, nous avons mis en grange deux mille cinq cent quatre-vingt trois livres, et il y a eu un bon nombre de bottes de perdues, faute de soins en arrachant. Les 2,583 livres, à un sou la livre, prix que MM. Taschereau & Cie. offrent, forment la somme de cinq louis sept chelins et sept deniers et demi; j'ose espérer que l'année prochaine, avec l'expérience que nous avons acquise à nos dépens, nous obtiendrons un résultat bien plus élevé. Par contre, je dois dire qu'il y a des terrains mal égouttés, où les racines baignaient dans l'eau, où le chanvre

est si mal venu que nous ne nous sommes pas donné la peine de l'arracher, mais même dans ces terrains, sur le bord des fossés et sur les petites buttes, il a atteint une hauteur de cinq à six pieds.

Un autre terrain, près du Portage, qui a un peu moins d'un tiers d'arpent en superficie, m'a donné neuf cent soixante et dix-sept livres de chanvre roui et séché. Il est à remarquer que nous avons semé la même quantité de graine, c'est-à-dire un minot, dans l'arpent qui a produit les 2,583 livres et dans ce tiers d'arpent qui n'en a produit que 977; dans ce dernier cas, nous avons évidemment semé trop dru; la plus grande partie de la graine n'a pas pu lever; je crois qu'un minot à l'arpent est une bonne mesure.

Je disais plus haut que la graine n'avait pas mûri, parce que nous avons semé trop tard; cependant je viens d'arracher quelques pieds de chanvre femelle, que j'avais laissés à tout hasard. Une partie de la graine qu'ils portent est aussi grosse et a la même apparence que celle que nous avons semée au printemps. Je ne sais si elle lèvera l'été prochain.

En résumé, partout où nous avons semé dans un terrain meuble, bien égoutté et modérément riche, nous avons obtenu des résultats assez satisfaisants pour nous donner le plus grand encouragement. J'espère que tous ceux qui ont à cœur leur intérêt propre et celui du pays en général ne reculeront pas devant les faibles risques qu'il y a pour eux à faire l'essai de cette culture.

Veuillez bien, monsieur, excuser la longueur de cette lettre, en considération du motif qui la dicte, et recevez l'assurance de ma considération,

Votre obéissant serviteur.

H. G. JOLY.

L'exemple de notre ami et collègue M. Joly, sera suivi, espérons-nous, par tous les agriculteurs propriétaires. La culture du lin ouvre un vaste champ à l'industrie de notre population rurale, pendant les longs mois d'hiver de notre climat excessif. Déjà M. Globensby, de St. Eustache, a complété l'établissement d'une machine à brayer et dans quelques semaines nous espérons pouvoir annoncer également une filature et des métiers pour la fabrication de la toile. Pourquoi n'avons-nous pas un plus grand nombre de Joly et de Globensky en Canada?